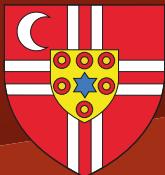




# Sargé sur Braye



# LE SOMMAIRE

# LES QR CODES

|   |          |
|---|----------|
| Le mot du Maire .....                           | 3        |
| Les délibérations<br>du conseil municipal ..... | 4-6      |
| Le budget .....                                 | 7        |
| Les travaux .....                               | 8-11     |
| La démographie .....                            | 12       |
| Le recensement .....                            | 12       |
| La Gare des Collines du Perche .....            | 13       |
| Vos papiers d'identité .....                    | 13       |
| Les agents recenseurs .....                     | 13       |
| Les transports .....                            | 14       |
| Les numéros utiles .....                        | 14       |
| Les tarifs municipaux .....                     | 15       |
| Les randonnées .....                            | 16 et 21 |
| Les permanences<br>à Mondoubleau .....          | 17       |
| Le calendrier 2022 .....                        | 18 et 19 |
| Besoin d'un rendez-vous ? .....                 | 20       |
| Les numéros d'urgence .....                     | 20       |
| Les commerçants et services .....               | 22       |
| Les sapeurs pompiers .....                      | 23       |
| La gendarmerie .....                            | 23       |
| La guerre 1870-71 à Sargé .....                 | 24-25    |
| Le blason .....                                 | 26       |
| Bilan de l'enquête de satisfaction 2021 .....   | 27       |
| L'école primaire publique .....                 | 28       |
| Le syndicat pédestre .....                      | 28       |
| La journée des Associations .....               | 29       |
| Les associations .....                          | 30-34    |
| Les promenades photographiques .....            | 34       |
| Le concours photo .....                         | 34       |
| Résultat du concours de BD .....                | 35       |
| Les jeux .....                                  | 36       |

Le bulletin municipal de Sargé-sur-Braye n°21 est une publication de la Mairie de Sargé-sur-Braye

Direction de la publication :

Martine, Sonia, Sabine, Virginie,  
Thierry, Christel et Jean-Marie

Photo de couverture : Eric Zeziola

Photos - Illustrations :  
Mairie et associations - freepik.com

Réalisation et impression :

**IMPRIMERIES**  
**numeriscann**  
72120 St-Calais - 06 87 90 51 76

Ils sont partout, tout autour de nous,  
dans nos maisons, dans la rue,  
dans les transports...

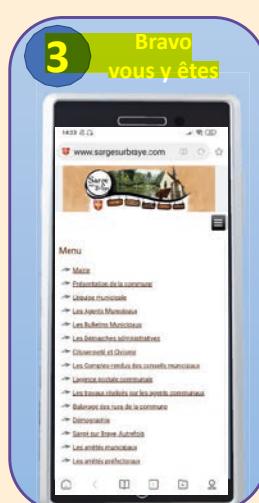
## Mais qui sont-ils ?

Créé au Japon en 1994 pour l'entreprise Toyota, le QR Code est un code barre nouvelle génération. Il vous permettra de lire des informations\* via un téléphone, une tablette très rapidement.

\* Informations possible : un site internet, une vidéo, d'autres contenus numériques (images, photos, sons, documents, pdf...), une adresse mail, un billet de train, un formulaire de paiement, une carte de visite, un plan d'accès...

## À vous maintenant !

Ouvrez votre appareil photo ou l'application scanner de votre téléphone et scannez le QR Code.



# Le Mot du maire



## Chères Sergetières, chers Sergetiers,

Toute l'équipe municipale et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022.

Évidemment, la première chose que nous espérons tous est que cette crise sanitaire nous laisse souffler et vivre normalement... Mais elle nous a appris à être prudent et a considérablement fragilisé nos certitudes. À l'heure où j'écris cet édito, l'épidémie se développe à grande vitesse pour la 5<sup>ème</sup> fois et nous avons déjà le sentiment que nos libertés vont être à nouveau mises à mal.

Malgré tout, nous espérons vous retrouver très vite aux diverses manifestations prévues en 2022 sur notre commune. Je tiens à remercier tous les bénévoles de nos associations ainsi que les commerçants et artisans qui s'investissent et doivent sans cesse s'adapter à de nouvelles consignes sanitaires.

Tout au long de ce bulletin, vous pourrez découvrir en images les travaux et les aménagements qui ont eu lieu sur votre commune en 2021. Ils sont nombreux, je vous laisse les découvrir.

Notre feuille de route pour 2022 se construit avec, bien sûr, une vision sur les années à venir. La prise en compte de la transition écologique est au centre de nos préoccupations et d'ailleurs la plupart des financements sont maintenant conditionnés par cette problématique. C'est pourquoi nous avons commencé à aménager la zone humide de la baignade, investissements qui ont été subventionnés par la Région et le Département à hauteur de 80%.

En 2022/2023, nous prévoyons le changement du système de chauffage de la salle des fêtes, certainement une chaudière à bois déchiqueté.

Au camping, dès le printemps prochain, les trois mobil homes seront remplacés par deux chalets en bois sur pilotis et nous espérons restaurer les sanitaires avant le début de la saison 2023.

Une partie de la toiture arrière de l'église Saint Cyr sera refaite et une étude pour la restauration de l'église Saint Martin sera réalisée par un architecte du patrimoine afin d'échelonner les travaux sur plusieurs années.

En assainissement, un programme de travaux importants est programmé sur au moins les quatre années à venir.

Nous continuons notre programme de voirie et réfléchissons à sécuriser certaines routes et à aménager des voies douces pour les piétons et les cyclistes.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas et nous continuerons à vous tenir informés via la lettre info. Heureusement, j'ai la chance d'être entourée d'une équipe municipale et d'agents communaux investis et motivés dans leur mission. Je les remercie tous chaleureusement.

Je vous renouvelle au nom de toute l'équipe tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Que cette année 2022 nous apporte plus de douceur et de sérénité.

*Très belle année à tous*

Votre maire, Martine ROUSSEAU

# La Commune

## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Résumé des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

#### Compte-rendu du 10 décembre 2020

- 1 • Demande de subventions DETR et DSIL 2021 pour l'achat de 2 chalets pour le camping municipal en remplacement des mobil homes pour un montant estimé de 64 831,20 € HT.
- 2 • Approbation du souhait d'adhérer au Parc Naturel Régional du Perche.
- 3 • Renouvellement de la convention avec la fourrière Le Refuge du Val de Loir pour 1 an, renouvelable tacitement 2 fois pour une durée totale de 3 ans pour un montant de 1 €/habitant/an.
- 4 • Accord pour l'achat de 9 agrès fitness de plein air pour un montant de 7 579 € HT + 1 panneau d'information à 390 € HT. Ces agrès seront installés à la baignade.
- 5 • Attribution d'une subvention communale pour l'année 2020 à l'association GIC d'un montant de 160 €
- 6 • Modification de la délibération du 10 septembre dernier en rajoutant 2 parcelles (H680 et H687) dans la vente du 12 rue Roger Reboussin. Ces parcelles étaient mentionnées dans la proposition d'achat initial mais ont été omises dans la rédaction de la délibération.
- 7 • Accord pour l'institution du télétravail pour le personnel administratif du secrétariat de mairie.
- 8 • Exonération de 2 loyers pour les commerçants de Sargé-sur-Braye, dont la commune est propriétaire des murs, suite au second confinement.

#### Compte-rendu du 14 janvier 2021

- 1 • Installation du nouveau conseiller M. Denis BRIANT dans ses fonctions de conseiller municipal suite à la démission d'un adjoint.
- 2 • Maintien du nombre d'adjoint à 3.
- 3 • Élections du nouveau 3<sup>ème</sup> adjoint : M. Thierry WERBREGUE.
- 4 • Vote des taux d'indemnités suivants :
  - 9% pour M. WERBREGUE en tant que 3<sup>ème</sup> adjoint,
  - 4% pour les 3 conseillers : M. HUON, et M<sup>mes</sup> JEULIN et MAIRET, qui se voient attribuer des délégations.
- 5 • Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.
- 6 • Attribution d'une subvention de 125 € pour le Tour du Loir-et-Cher 2021 qui passera à Sargé-sur-Braye le vendredi 16 avril 2021.
- 7 • Modification des membres de certaines commissions communales.

#### Compte-rendu du 18 février 2021

- 1 • Renouvellement de 6 mois du CDD de M. Thierry MADEIRE en remplacement de l'agent en congé longue durée.
- 2 • Transfert de compétence des transports scolaires des maternelles/primaires de la commune à la Région Centre - Val de Loire via Rémi 41.
- 3 • Acceptation de l'offre d'achat à 120 000 € pour l'immeuble de la Gare.
- 4 • Acceptation des offres d'achat des terrains « jardin » rue Roger Reboussin à 1 € le m<sup>2</sup> à 2 acquéreurs distincts (l'un pour 188 m<sup>2</sup> et l'autre pour un total de 411 m<sup>2</sup>).
- 5 • Décision d'attribuer exceptionnellement cette année à chaque administré de + de 65 ans un bon d'achat de 15 € chez un commerçant du village en compensation du repas des aînés qui ne pourra avoir lieu en 2021 à cause de la Covid-19.
- 6 • Recrutement d'un agent administratif en contrat PEC pour 1 an.

#### Compte-rendu du 25 mars 2021

- 1 • Approbation des comptes de gestion 2020 pour les budgets de :
  - Lotissement du Pavillon,
  - Lotissement de l'Orée,
  - Assainissement,
  - Sargé-sur-Braye.
- 2 • Approbation des comptes administratifs 2020 pour les budgets de :
  - Lotissement du Pavillon,
  - Lotissement de l'Orée,
  - Assainissement,
  - Sargé-sur-Braye.
- 3 • Affectation des résultats pour les budgets de :
  - Lotissement du Pavillon,
  - Lotissement de l'Orée,
  - Assainissement,
  - Sargé-sur-Braye.
- 4 • Vote de budgets primitifs 2021 pour les budgets de :
  - Lotissement du Pavillon :
    - ➡ en suréquilibre pour la section fonctionnement : Dépenses = 150 000,56 € et Recettes 175 059,08 €,
    - ➡ en équilibre pour la section investissement : Dépenses = Recettes = 194 053,61 €.
  - Lotissement de l'Orée
  - ➡ en équilibre pour la section fonctionnement : Dépenses = Recettes = 202 161,85 €,

- ➡ en suréquilibre pour la section investissement :  
Dépenses = 204 721,38€ et Recettes = 245 823,42€.
  - Assainissement :
    - ➡ en équilibre pour la section fonctionnement :  
Dépenses = Recettes = 173 455,99€,
    - ➡ en équilibre pour la section investissement :  
Dépenses = Recettes = 237 058,44€.
  - Sargé-sur-Braye :
    - ➡ en équilibre pour la section fonctionnement :  
Dépenses = Recettes = 1 064 607,82€,
    - ➡ en équilibre pour la section investissement :  
Dépenses = Recettes = 664 271,18€.
- 5 • Vote des taux d'imposition des taxes directes locales :**
- Maintien le taux de la taxe foncière non bâti à 45,77%,
  - Vote le taux de la taxe foncière bâti à 44,85% (incluant le taux communal maintenu à 20,45% et la part du taux départemental à 24,40% attribué aux communes en compensation de la suppression de taxe d'habitation).
- 6 • Maintien du tarif de la surtaxe d'assainissement collectif à 3,85€/m<sup>3</sup>.**
- 7 • Vote d'une subvention de 3 000€ à l'association « Promenades Photographiques » et l'hébergement de l'artiste photographe dans le meublé communal.**
- 8 • Achat de jeux de plein air pour 42 442,12€ TTC à la société Edencom.**

### Compte-rendu du 29 avril 2021

- 1 • Acceptation pour l'aménagement du terrain multisports des devis des entreprises :**
- Edencom d'un montant TTC de 45 279,60€ pour la fourniture et pose du terrain multisports avec équipements sportifs,
  - Pigeon pour la démolition d'une ancienne plateforme bétonnée obsolète pour 19 249,87€ TTC,
  - Pigeon pour le terrassement de la structure pour aménagement du plateau multisports pour 27 964,62€ TTC.
- 2 • Acceptation de l'intégration de la commune de Boursay dans le Syndicat Intercommunal des Circuits Équestres et Pédestres du Perche.**
- 3 • Choix du devis de l'entreprise Pigeon d'un montant de 47 883,89€ TTC pour le programme de voirie 2021.**
- 4 • Modification des tarifs du camping municipal comme suit :**
- Camping-car et véhicule aménagé pour 2 personnes : 9€ / nuit,
  - Mobile home Muguet (non desservi par l'eau) :
    - ➡ Nuitée : 20€,
    - ➡ Week-end : 40€,
    - ➡ Semaine : 100€.
  - Maintien des autres tarifs en vigueur.
- 5 • Choix de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet Infrastructures Concept d'un montant de 7 200€ TTC pour le lancement et suivi travaux d'assainissement collectif.**
- 6 • Choix de l'entreprise Samibois pour l'achat de 2 chalets bois d'un montant de 78 840,24€ TTC, si le permis d'aménager est accepté, pour le remplacement des 3 mobil homes vétustes du camping municipal.**
- 7 • Acceptation du devis de Perche Nature d'un montant**

de 18 135€ pour la réalisation d'un inventaire Biodiversité communal.

**8 • Modification de la délibération n°D0122021 dans le sens où la parcelle vendue est bien H1145 (et non la H1445).**

**9 • Remboursement des loyers trop payés par M<sup>me</sup> Nabila MAGE pour le bar Le Refuge de la Braye pour un montant total de 838,79€.**

**10 • Acceptation de l'offre d'achat de l'immeuble au 20/22 avenue de la Gare pour la somme de 115 000€, incluant le bornage de la cour devant, incluse dans la vente.**

**11 • Location de l'hôtel bar restaurant L'Escale du Roussard via un bail commercial saisonnier de 4 mois du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2021 inclus à la SAS Le Cercle.**

### Compte-rendu du 27 mai 2021

**1 • Tirage au sort annuel parmi les électeurs de la commune des 3 jurys d'assises pour 2022.**

**2 • Modification budgétaire en recettes d'investissement :**

- Chapitre 16 : Article 165 – Dépôts et cautionnement reçu + 1 500€,
- Chapitre 13 : Article 1323 – Subventions département – 1 500€.

**3 • Vente d'un godet à l'entreprise Péan pour 600€.**

**4 • Achat de pancartes signalétiques, à placer à différents endroits, chez Signalétique Vendômoise pour un montant de 9 778,80€ pose comprise.**

**5 • Vente du garage parcellé H0125 rue de l'Abbaye pour 1 200€.**

**6 • Signature d'un bail commercial avec M<sup>me</sup> MAGE pour le renouvellement de la location du bar/tabac Le Refuge de la Braye.**

**7 • Acceptation du devis d'Artifi-ciel d'un montant de 2 900€ pour le feu d'artifice du 14 juillet 2021.**

**8 • Modification du règlement du lotissement de l'Orée qui est maintenant hors périmètre des bâtiments de France.**

### Compte-rendu du 14 juin 2021

**1 • Approbation du dossier d'avant-projet par la société Infrastructures Concept d'un montant de 65 000€ HT et du dossier de consultation, ainsi que le lancement de la consultation des travaux selon une procédure adaptée.**

**2 • Demande auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne d'une subvention au taux le plus élevé possible, ainsi qu'à l'agence du Département 41 et de la Préfecture pour la DETR pour les travaux d'assainissement. Le conseil municipal se réserve le droit de ne pas donner suite à ces travaux d'assainissement si les subventions ne sont pas accordées ou d'un montant trop minime.**

**3 • Décision de procéder aux décisions modificatives budgétaires suivantes sur le budget primitif 2021 de Sargé-sur-Braye :**

**- Opérations réelles en dépenses d'investissement :**

- ➡ Chapitre 23 : Article 238 « avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles » + 18 664,00€,

# LES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

► Chapitre 21 : Article 2128 « autres agencements et aménagements de terrains » - 18 664,00 €.

- Opérations d'ordre budgétaire en recettes et dépenses d'investissement :

► Chapitre 041 - Article 238 « avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles » en recettes + 41 923,00 €,

► Chapitre 041 - Article 204182 « bâtiments et installations » en dépenses + 23 297,00 €,

► Chapitre 041 - Article 21534 « réseaux d'électrification » en dépenses + 18 626,00 €.

Soit un total qui s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à + 41 923,00 €.

- Eurl Poitou Plâtrerie : 2 099,04 € TTC (plâtrerie).

2 • Approbation des propositions d'application de la journée de solidarité et la sollicitation du comité technique paritaire du centre de gestion pour accord sur les propositions d'application suggérées.

3 • Proposition de prolonger de 2 mois le bail commercial saisonnier du bar-restaurant Les Saisons à compter du 1er octobre 2021.

4 • Nomination de M<sup>me</sup> Virginie LEMAIRE, adjoint administratif au secrétariat de mairie, comme coordonnateur communal pour le suivi et l'organisation du recensement de la population en 2022 (initialement prévu en 2021 mais repoussé d'un an cause Covid-19).

5 • Remboursement des frais de 86,53 € avancés par le conseiller municipal Jean-Marie HUON pour l'achat d'une bâche protection/publicitaire sur Internet pour la vitrine du bar Le Refuge de la Braye.

## Compte-rendu du 09 juillet 2021

1 • Vote des subventions communales lors de la 1<sup>ère</sup> session d'attribution pour un montant total de 1 761 €.

2 • Renouvellement de 6 mois du CDD de M. Thierry MADERE en remplacement de l'agent en congé longue durée.

3 • Décision de procéder aux décisions modificatives budgétaires suivantes sur le budget primitif Assainissement 2021 de Sargé sur Braye :

- Section d'investissement - Dépenses

► Article 001 - Résultat reporté (déficit) + 0,20 €,

► Chapitre 21 : Article 2158 - Installation matériels et outillages techniques autres - 0,20 €.

4 • Maintien du montant de location à 250 € annuel pour le bureau du technicien du Syndicat des Rivières et la signature de la convention.

5 • Choix du nouveau devis de Samibois d'un montant de 68 825,26 € HT pour l'achat de 2 chalets pour le camping municipal, suite aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

6 • Choix de l'architecte Laurent TACHEAU pour une prestation d'un montant de 1 060 € HT pour établir le nouveau permis d'aménager des chalets au camping, formalité imposée par les services de l'État.

7 • Acceptation de l'offre d'achat à 115 000 € pour l'immeuble au 20/22 avenue de la Gare cadastrée G737, G738, G734 et la nouvelle parcelle bornée G772.

## Compte-rendu du 26 août 2021

1 • Approbation des devis signés pour la réparation du bar Le Refuge de la Braye suite au sinistre de janvier 2021 :

- Mondoubleau Menuiserie : 7 421,20 € TTC (baie vitrée),

- Entreprise M. Segouin : 6 847,60 € TTC (maçonnerie),

- Entreprise de peinture Leny Coudray : 2 063,28 € TTC (peinture extérieure),

- Entreprise Hervet Jean-Pierre : 1 154,40 € TTC (peinture intérieure),

- Leroy Marc : 60 € TTC (pose radiateur)

- SAS Brette-Gautier : 460,99 € TTC (zinguerie),

## Compte-rendu du 30 septembre 2021

1 • Demande de subvention CRST auprès de la Région pour la construction du plateau multisports.

2 • Augmentation du loyer du logement communal 11, grande Cour à 320 € / mois.

3 • Décision de mise en vente du logement communal au 4 rue des Centenaires.

4 • Vente des 3 mobil homes du camping.

5 • Signature de la convention de partenariat avec le département pour l'installation des ruches.

## Compte-rendu du 28 octobre 2021

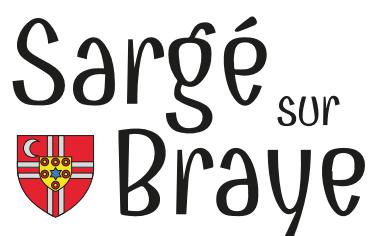
1 • Vote de l'attribution des subventions communales complémentaires pour un total de 1 440,00 €.

2 • Nouveau tarif unique jour et week-end pour la location du boulodrome à 40 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

3 • Demande de subvention DSR 2022 au Département pour les travaux du programme voirie 2022.

4 • Acceptation du devis d'un montant de 15 057,01 € TTC de l'entreprise MTPR pour la construction de longrines au camping municipal.

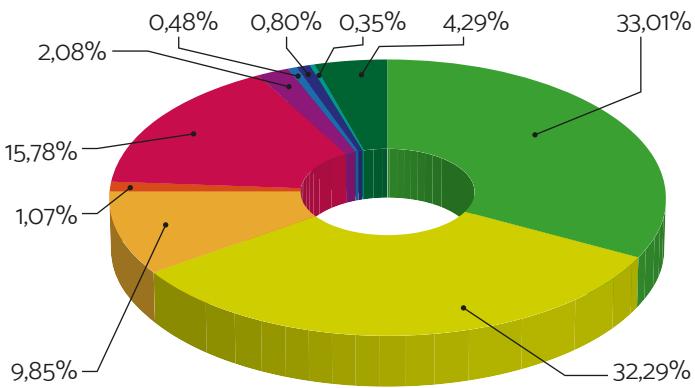
Après discussions, la décision pour la modification des horaires de secrétariat de mairie est reportée au prochain conseil municipal.



# LE BUDGET

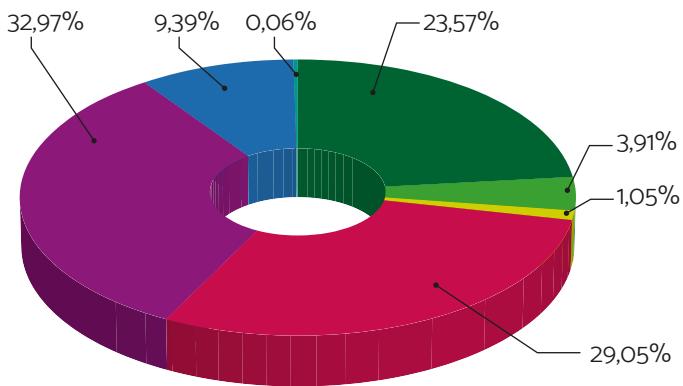
## Dépenses de fonctionnement : 1 064 607,82 €

|  |              |
|--|--------------|
| Charges à caractère général                      | 351 450,00 € |
| Charges de frais de personnel et frais assimilés | 343 750,00 € |
| Atténuations de produits                         | 104 900,00 € |
| Dépenses imprévues                               | 11 381,48 €  |
| Autres charges de gestion courante               | 167 946,99 € |
| Charges financières                              | 22 127,00 €  |
| Charges exceptionnelles                          | 5 161,09 €   |
| Dotations aux provisions et aux dépréciations    | 8 490,00 €   |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections   | 3 717,00 €   |
| Virement à la section d'investissement           | 45 684,26 €  |



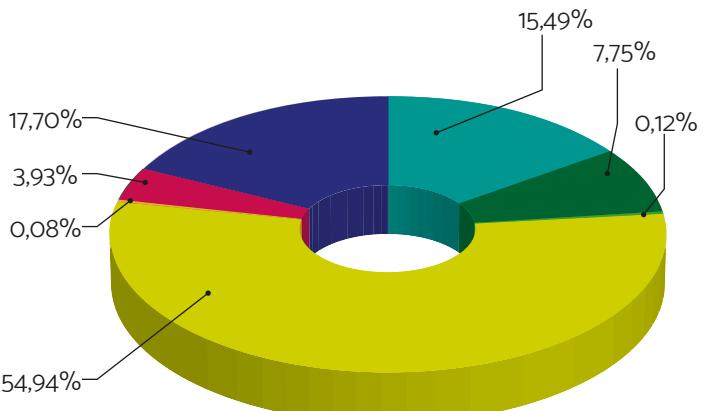
## Recettes de fonctionnement : 1 064 607,82 €

|   |              |
|---|--------------|
| Résultat d'exploitation reporté                                     | 250 949,82 € |
| Atténuations de charges   | 41 600,00 €  |
| Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises | 11 215,00 €  |
| Impôts et taxes   | 309 240,00 € |
| Dotations et subventions d'exploitation                             | 351 000,00 € |
| Autres produits de gestion courante                                 | 100 002,00 € |
| Produits financiers (non représenté)                                | 2,00 €       |
| Produits exceptionnels  | 599,00 €     |



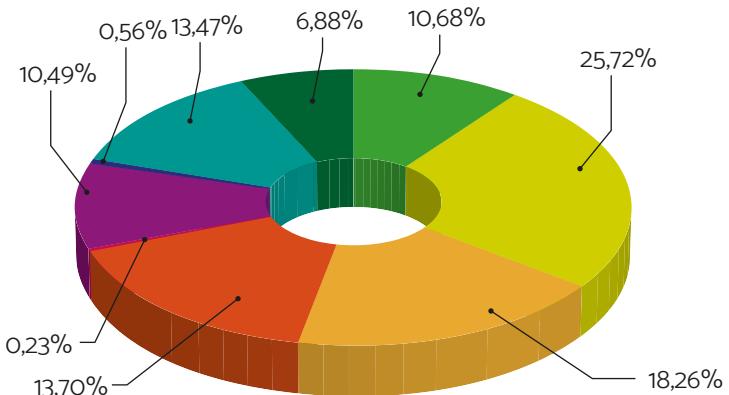
## Dépenses d'investissement : 664 771,18 €

|   |              |
|---|--------------|
| Emprunts et dettes assimilés                    | 102 999,00 € |
| Immobilisations incorporelles                   | 51 500,00 €  |
| Subventions d'équipement versées                | 800,00 €     |
| Immobilisations corporelles                     | 365 200,00 € |
| Opérations d'ordre de transferts entre sections | 500,00 €     |
| Dépenses imprévues                              | 26 098,07 €  |
| Report sur B.P. 2021                            | 117 674,11 € |



## Recettes d'investissement : 664 771,18 €

|  |              |
|--|--------------|
| Report sur B.P. 2021                           | 70 937,50 €  |
| Solde d'exécution section d'investissement     | 170 855,35 € |
| Dotations, fonds divers et réserves            | 121 400,00 € |
| Subventions d'investissement reçues            | 91 000,00 €  |
| Emprunts et dettes assimilées                  | 1 500,00 €   |
| Autres immobilisations corporelles             | 69 677,07 €  |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 3 717,00 €   |
| Produits de cessions des éléments d'actif      | 89 500,00 €  |
| Virement de la section de fonctionnement       | 45 684,26 €  |



## Camping municipal - Bilan saison 2021

En 2021, le camping municipal a ouvert normalement de mai à fin septembre. La fréquentation est satisfaisante et en hausse avec de nombreux passages d'habitues et d'étrangers. Les mobil homes ont fait le plein. Il ressort des questionnaires de satisfaction que sont appréciés le calme et la nature.

Les mobil homes, anciens et fatigués sont vendus ; deux chalets les remplaceront, chacun pouvant accueillir six personnes. Disponible à la location touristique mais également aux familles de Sergetiers en visite chez nous.

|                      | 2019              | 2020              | 2021              |
|----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Camping emplacements | 3 201.50 €        | 3 111.50 €        | 4 321.80 €        |
| Location Mobil-Home  | 4 508,00 €        | 1 586.00 €        | 5 123.00 €        |
| Machine à laver      | 34,20 €           | 26.60 €           | 19.00 €           |
| Location TV          | 10,00 €           | 0.00 €            | 48.00 €           |
| <b>Total</b>         | <b>7 753,70 €</b> | <b>4 724,10 €</b> | <b>9 511.80 €</b> |

# LES TRAVAUX



Le cadran solaire  
avant...  
... et après



Départ des mobil-homes



Panneau pédagogique de la carrière de la Mutte

## La carrière de la Mutte

Un habitat pour la faune

Qui se cache derrière ces habitats ?



Tout comme la flore, la faune fait partie intégrante d'écosystèmes dans lesquels elle peut vivre, se développer, se nourrir et se reproduire. A la carrière de la Mutte, une grande variété d'espèces animales a été observée : mammifères, insectes, oiseaux ou encore amphibiens. Le sol sableux et meuble permet la création d'habitats multiples. A vous de retrouver ici quel animal se cache derrière l'habitat !



Les sites des anciennes carrières sont très souvent suivis par les naturalistes car après leur exploitation, ils offrent des habitats favorables pour de nombreuses espèces. Les fronts de taille peuvent par exemple abriter des colonies d'hirondelles de rivage qui y créent leurs niches.



Le saviez vous ?

Les reptiles sont des animaux ectothermes, c'est à dire, à sang froid, avec une chaleur corporelle variable en fonction de leur environnement. C'est pour cette raison qu'il faut patienter jusqu'au printemps pour pouvoir observer serpents et lézards, qui retrouvent se cacher pour hiverner dès l'automne. L'expression « écharde » vient d'ailleurs du comportement des reptiles, qui se placent sur des surfaces captant aisément la chaleur pour augmenter leur température corporelle.

Foto: Béatrice M. Gauvin, P. Jouy, P. Jouy, J. Jouy, J. Jouy

Les agrès de sport

Le ponton de pêche pour personnes à mobilité réduite



# LES TRAVAUX



Les travaux du bar  
avant...  
... et après



Dégats sur la  
vitrine du bar  
avant...  
... et après



La maison  
11 Grande cour avant...  
...et après



26.10.2021 15:21



Travaux au cimetière



Le terrain avant l'aménagement du city stade



Le city stade terminé

Les jeux et aménagements de la baignade



# LA DÉMOGRAPHIE

## Naissances

|                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| Ariane COUCHOT          | 17 mars 2021     |
| Maëlys LEUFRANÇOIS      | 21 mars 2021     |
| Billie BOULENGER DEPAUW | 16 mai 2021      |
| Mélina NOËL             | 14 mai 2021      |
| Lanig SALAÜN            | 24 août 2021     |
| Mathis BESNARD          | 7 septembre 2021 |
| <b>REGULA Doriane</b>   | 11 novembre 2021 |



## Mariages

|  |                 |
|--|-----------------|
| Nicolas GRIJELMO PEREZ-SALADO et Sixtine CROUZET | 3 juillet 2021  |
| Frédéric PÉCRIAUX et Angélique MARCHAL           | 31 juillet 2021 |
| Guillaume JANVIER et Anaïs ARIFI                 | 7 août 2021     |



Guillaume JANVIER et Anaïs ARIFI



Nicolas GRIJELMO PEREZ-SALADO et Sixtine crouzet



## Décès

|                                 |                              |
|---------------------------------|------------------------------|
| Micheline CHANTELOUP - 58 ans   | 4 janvier 2021               |
| Christiane FRAIN - 77 ans       | 4 janvier 2021               |
| Lionel DUVAL - 96 ans           | 19 janvier 2021              |
| Sylvain LAURENT - 71 ans        | 2 mars 2021                  |
| Marcel MARNAY - 83 ans          | 25 mai 2021                  |
| Jean TESSIER - 88 ans           | 1 <sup>er</sup> juillet 2021 |
| René VIVET - 85 ans             | 14 juillet 2021              |
| Bruno DRIPAUX - 57 ans          | 13 août 2021                 |
| Jean-Pierre DORILLE - 76 ans    | 6 septembre 2021             |
| Robert DELORME - 83 ans         | 8 septembre 2021             |
| Michel MOUJEARD - 74 ans        | 20 septembre 2021            |
| Catherine MAURIN - 68 ans       | 30 septembre 2021            |
| Christophe GRINIER - 52 ans     | 8 octobre 2021               |
| <b>LEBLOIS Martine - 66 ans</b> | <b>11 novembre 2021</b>      |
| <b>OLLIER Éliane - 94 ans</b>   | <b>29 novembre 2021</b>      |
| Michel CARTEREAU - 67 ans       | 23 décembre 2021             |



## PACS

|                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| Antoine REDAUD et Angéline GOSSE | 29 juillet 2021 |
| Loïc SALÜN et Lénaïg LE NEN      | 15 octobre 2021 |



Frédéric PÉCRIAUX et Angélique MARCHAL

# LE RECENSEMENT

## À quoi sert le recensement de la population ?

Il sert à établir la contribution de l'État au budget des communes. Il permet également de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation. Il permet en outre de décider du nombre d'élus au conseil municipal. Il permet aussi de donner l'envie aux nouveaux commerces et artisans de s'installer dans la commune.

### C'est pourquoi, il est important de répondre à l'enquête du recensement de la population.

Nous savons qu'avec le contexte sanitaire cela peut faire peur à certains d'entre vous ! Mais ne vous inquiétez pas, si vous avez internet, il vous sera très facile de vous faire recenser en ligne, même si vous débutez dans l'usage du net.

Vous recevrez dans vos boîtes à lettres un document INSEE sur lesquels seront inscrits des codes qui vous permettront d'accéder au [site www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Pas de crainte pour les personnes n'ayant pas internet, le recensement papier sera toujours possible

Pour effectuer ce travail de recensement de la population, ce sont Mesdames Françoise LUBINEAU et Fabienne SAMSON qui passeront sur la commune. Pour certifier leur identité, elles vous montreront leur carte d'agent recenseur avec leur photo, le bandeau tricolore et le cachet de la Mairie.

**Donc n'oubliez pas dès réception des documents, recensez-vous !**

**C'est important et cela prend peu de temps !**

# LA GARE DES COLLINES DU PERCHE

Vous avez besoin d'aide pour effectuer vos démarches en ligne, alors rendez-vous à la Gare des Collines du Perche qui vous accueille 3, allée de la Gare à Mondoubleau le :

- lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
- mercredi de 10h à 12h,
- jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- vendredi matin sur rendez-vous.

Vous pouvez les joindre au 02 54 80 85 80 ou par mail à [actions.solidaires@cc-collinesperche.fr](mailto:actions.solidaires@cc-collinesperche.fr).

**Vous pouvez également prendre rendez-vous avec des organismes comme l'Adil, la CAF, la CPAM, le Trésor Public, pôle emploi, UFC que choisir... dont vous trouverez les coordonnées sur la page des numéros utiles.**

## VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

### Carte Nationale d'Identité et Passeport

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport :

- Veuillez faire votre préinscription sur le site de l'ANTS [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)
- Soit vous créez un compte France Connect ou alors vous pouvez vous connecter avec vos identifiants internet des sites des impôts, Améli, La Poste ou la MSA.
- Après avoir rempli votre formulaire notez bien le numéro d'identification qui vous sera donné à la fin et que vous communiquerez lors du rendez-vous que vous aurez pris au préalable à la Mairie de Mondoubleau ou une autre mairie habilitée.



- Vous pouvez également trouver la liste des pièces à fournir sur le site internet de la mairie de MONDOBLEAU ou sur le site [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)

**Pour rappel, la Mairie de Sargé-sur-Braye n'est plus habilitée à établir les cartes d'identité et les passeports.**

## LES AGENTS RECENSEURS



Mesdames Françoise LUBINEAU et Fabienne SAMSON passeront sur la commune pour le recensement. Pour certifier leur identité, elles vous montreront leur carte d'agent recenseur avec leur photo, le bandeau tricolore et le cachet de la Mairie.

# LES TRANSPORTS



Ruralité-Mobilité-Proximité, les services de transports accessibles depuis votre commune.



Ligne **13** Vendôme - Choue  
Choue - Vendôme



[www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/horaires-car-remi/](http://www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/horaires-car-remi/)



Trajets réguliers pour Vendôme Gare  
TGV, Vendôme Centre et Gare TER.



[www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/depliant/recherche](http://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/depliant/recherche)

**Le transport à la demande,  
simple et adaptable.**

[www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/remi-plus-a-la-demande/](http://www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/remi-plus-a-la-demande/)

**RÉMI + À LA DEMANDE**

Le transport à la demande est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la région Centre-Val de Loire de se déplacer sur réservation, notamment dans les territoires périurbains et ruraux.



## LES NUMÉROS UTILES

1) En cas de problème sur les réseaux, n'attendez pas pour agir, signalez immédiatement tout souci pour une réparation plus rapide. Voici les numéros à contacter de chaque fournisseur :

► **SUEZ** : 0977 410 129

► **EDF** : 09 726 750 41 ou votre fournisseur d'électricité

► **SYVALORM** : 02.43.35.86.05 ou sur [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

► **Orange** : 3900 – vous pouvez également signaler un fil coupé ou décroché ou un poteau cassé sur le site internet « Dommages Réseaux » pensez juste à relever le numéro du poteau et la couleur de l'étiquette.

2) En cas de problème de voisinage, il faut contacter le conciliateur de justice :

- **MONDOBLEAU** : M. Daniel GAZAL (le dernier mardi du mois) au 02 54 80 90 73

- **SAVIGNY-SUR-BRAYE** : M. Bernard JIQUEL (1<sup>er</sup> mardi de chaque mois) au 02 54 23 74 79.

Cette page centrale détachable vous permettra de pouvoir suivre nos suggestions de randonnée et vous permettra également de trouver facilement les coordonnées des commerçants, artisans et producteurs de notre commune.

## LES TARIFS MUNICIPAUX

Sous réserve d'augmentation en cours d'année 2022.

### Location de la salle polyvalente et de la maison des associations

| Grande salle            | Commune | Hors commune |
|-------------------------|---------|--------------|
| Réunion / Vin d'honneur | 120 €   | 150 €        |
| Journée                 | 250 €   | 280 €        |
| Week-end                | 300 €   | 350 €        |
|                         | Été     | Hiver        |
| MDJ                     | 30 €    | 80 €         |

### Location du gîte communal « Le Roussard »

|  |                   |
|--|-------------------|
| Basse saison                           | 160 € la semaine  |
| Haute saison<br>(de juin et septembre) | 215 € la semaine  |
| Très haute saison<br>(juillet et août) | 245 € la semaine  |
| Week end (2 nuitées)                   | 150 € le week-end |



Visuel des 2 futurs chalets au camping.

### Location du logement meublé, 3 rue de l'Abbaye

|                   |       |
|-------------------|-------|
| Loyer mensuel     | 400 € |
| <b>Boulodrome</b> |       |
| Location W.E.     | 40 €  |

## LES INFORMATIONS MAIRIE et AGENCE POSTALE COMMUNALE



### MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

6, rue de l'Abbaye • 41170 SARGÉ-SUR-BRAYE

#### HORAIRES D'OUVERTURE au public

**(ATTENTION changement depuis le 1<sup>er</sup> janvier)**

Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Vendredi : 13h30 à 17h00

Téléphone : 02 54 72 73 17

Email : [mairie.sarge@orange.fr](mailto:mairie.sarge@orange.fr)

Site internet : [www.sargesurbraye.com](http://www.sargesurbraye.com)



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

18 bis, rue Roger Reboussin

41170 SARGÉ-SUR-BRAYE

#### HORAIRES D'OUVERTURE

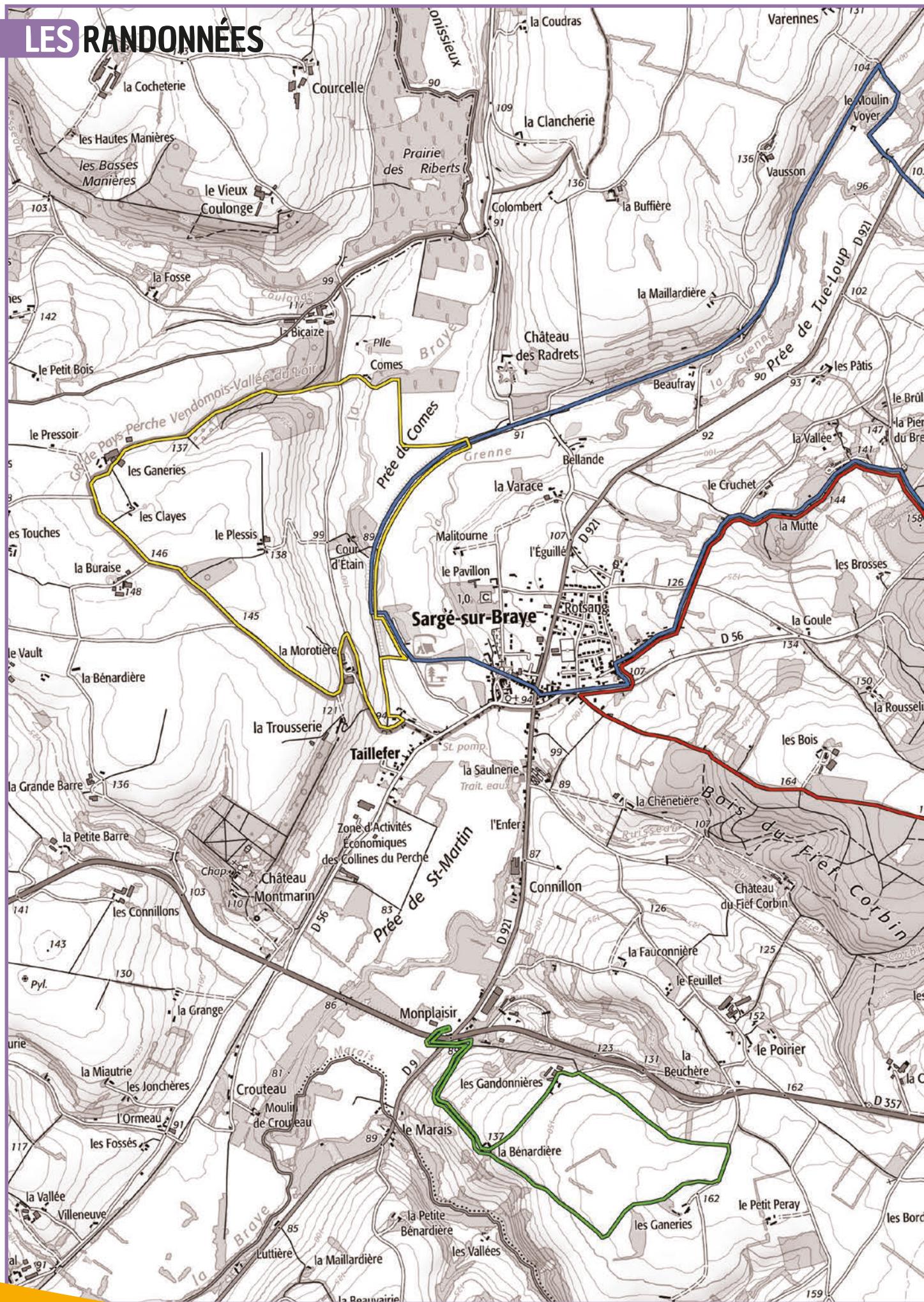
Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h15

Samedi : 9h00 à 12h00

Téléphone : 02 54 72 73 00

Départ du courrier du lundi au samedi à 12h00.

# LES RANDONNÉES



Cette page centrale détachable vous permettra d'avoir un calendrier annuel sur lequel vous pourrez faire vos annotations et également d'y retrouver les permanences à Mondoubleau et les informations pratiques.

## LES PERMANENCES À MONDOUBLEAU

### À la Mairie - Place du Marché

#### » ÉCLAIR

Lundi 9 h à 16 h 30  
☎ 06 63 39 64 76 ou 02 54 80 76 00

#### » CPAM (sauf pendant les congés scolaires)

Jeudi de 9 h à 12 h 30 sans rendez-vous  
☎ 02 54 89 99 91  
Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous  
☎ 3646

### À la maison Consigny – Rue Saint Denis

#### » Hygiène Mentale Centre-Médico-Socio-Psycho

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis du mois rendez-vous de 13 h 15 à 16 h 30.  
Contacter l'hôpital de Vendôme pour la prise du rendez-vous.

### À la Gare des Collines du Perche - Allée de la Gare

#### » Adil ..... 02 54 42 10 00

(un conseiller énergie et un juriste) : le 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h à 16h15 sur rendez-vous.

#### » Agirc - Arrco ..... 0800 20 01 89

#### » CAF

Accès en Visio avec un conseiller de la CAF de Blois sur rendez-vous les mardis de 14h à 16h20 et vendredis de 9h20 à 12h.

#### » CDAD 41 ..... 02 34 89 13 00

Informations et rendez-vous en Visio avec un avocat.

#### » CPAM ..... 02 54 80 85 80

Permanences téléphoniques de 9h15 à 12h15 sur rendez-vous.

#### » Croix Rouge sur roue

La croix Rouge de Vendôme assure une distribution alimentaire les mardis de 15h à 17h30 toutes les 3 semaines.

#### » DGFIP ..... 02 54 80 85 80

(Directions des Finances Publiques) Un conseiller vous reçoit tous les jeudis de 14h à 16h30 sur rendez-vous pris au préalable.

#### » France Victime ..... 02 54 33 39 63

Écoute, informations, accompagnement juridique et psychologique des victimes d'un acte de délinquances : violence, atteinte aux biens... Permanence tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois sur rendez-vous.

#### » Job 41 ..... 02 54 78 46 88

#### » MDCS ..... 02 54 73 43 43

(Maison Départementale de la Cohésion Sociale) Conseil, orientation et accompagnement des personnes et familles connaissant des difficultés sociales.

#### » Pôle Emploi ..... 3949

Lien avec un conseiller en Visio les lundis, mercredis et jeudis.

#### » Mission Locale du Vendômois ..... 02 54 80 85 80

information, orientation et accompagnement personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans, insertion sociale et professionnelle dans les domaines emploi, formation, logement, santé... permanence les mardis de 9h30 à 17h sur rendez-vous

#### » Planning Familial 41 ..... 02 54 74 33 41

#### » SPIP ..... 02 36 41 11 52

(Services Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)  
Les lundis sur rendez-vous.

#### » UFC que Choisir ..... 02 54 73 91 53

Litige personnel, questions sur vos droits, sur les assurances, sur des achats via internet : permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois sur rendez-vous.

#### » Vivre Autonome 41 ..... 06 47 61 17 25

Information, conseil, accompagnement des personnes âgées et handicapées (maintien à domicile, accueil familial ou en établissement, aide à la constitution de dossier : MDPH, APA).

#### » Carsat ..... 3960

#### » CJC ..... 02 54 56 15 16

(Consultations Jeunes Consommateurs) : écoute, informations, soutien pour parler des consommations : alcool, cannabis, tabac, écrans, jeux vidéo... gratuit et destiné aux 11-25 ans et aux familles. Prendre rendez-vous à l'ANPAA.

#### » La Poste ..... 3631

#### » SUEZ ..... 0 977 408 408

#### » UDAF ..... 02 54 90 23 45

(l'Udaf 41 est rattachée à l'Union Nationale des Associations Familiales).

# Le Calendrier 2022

| JANVIER |                        |
|---------|------------------------|
| S 1     | Jour de l'An           |
| D 2     | Basile ♂               |
| L 3     | Geneviève              |
| M 4     | Odilon                 |
| M 5     | Édouard                |
| J 6     | Épiphanie / Mélaine    |
| V 7     | Raymond                |
| S 8     | Lucien                 |
| D 9     | Alix ♀                 |
| L 10    | Guillaume              |
| M 11    | Paulin / Pauline       |
| M 12    | Tatiana                |
| J 13    | Yvette                 |
| V 14    | Nina                   |
| S 15    | Rémi                   |
| D 16    | Marcel                 |
| L 17    | Roseline               |
| M 18    | Prisca ♀               |
| M 19    | Marius                 |
| J 20    | Sébastien              |
| V 21    | Agnès                  |
| S 22    | Vincent                |
| D 23    | Barnard                |
| L 24    | François de Sales      |
| M 25    | Conv. de Paul ♂        |
| M 26    | Paul / Paule / Mélanie |
| J 27    | Angèle                 |
| V 28    | Thomas d'Aquin         |
| S 29    | Gildas                 |
| D 30    | Martine                |
| L 31    | Marcelle               |

Zone A: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C: Crétteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

| FÉVRIER |                                    |
|---------|------------------------------------|
| M 1     | Ella / Nouvel An Chinois (Tigre) ♂ |
| M 2     | Chandeleur / Prés. du Seigneur     |
| J 3     | Blaise                             |
| V 4     | Véronique                          |
| S 5     | Agathe                             |
| D 6     | Gaston                             |
| L 7     | Eugénie                            |
| M 8     | Jacqueline ♀                       |
| M 9     | Apolline                           |
| J 10    | Arnaud                             |
| V 11    | N.-D. de Lourdes                   |
| S 12    | Félix                              |
| D 13    | Béatrice / Jordan                  |
| L 14    | Valentin                           |
| M 15    | Claude                             |
| M 16    | Julienne ♀                         |
| J 17    | Alexis                             |
| V 18    | Bernadette                         |
| S 19    | Gabin                              |
| D 20    | Aimée                              |
| L 21    | P. Damien                          |
| M 22    | Isabelle                           |
| M 23    | Lazare ♂                           |
| J 24    | Modeste                            |
| V 25    | Roméo                              |
| S 26    | Nestor                             |
| D 27    | Honorine                           |
| L 28    | Romain                             |

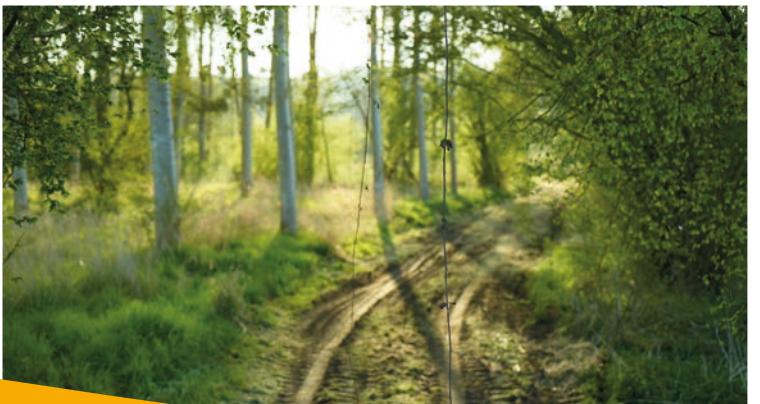
| MARS |                          |
|------|--------------------------|
| M 1  | Mardi Gras / Aubin       |
| M 2  | Cendres / Charles le Bon |
| J 3  | Guénolé                  |
| V 4  | Casimir                  |
| S 5  | Olive / Olivia           |
| D 6  | Colette                  |
| L 7  | Félicité                 |
| M 8  | Jean de Dieu             |
| M 9  | Françoise                |
| J 10 | Vivien ♀                 |
| V 11 | Rosine                   |
| S 12 | Justine                  |
| D 13 | Rodrigue                 |
| L 14 | Mathilde                 |
| M 15 | Louise de M.             |
| M 16 | Bénédicte                |
| J 17 | Patrick / Patrice        |
| V 18 | Cyrille ♂                |
| S 19 | Joseph                   |
| D 20 | Printemps                |
| L 21 | Clémence                 |
| M 22 | Léa                      |
| M 23 | Victorien                |
| J 24 | Catherine de Suède       |
| V 25 | Annunciation / Humbert ♂ |
| S 26 | Larissa                  |
| D 27 | Habib                    |
| L 28 | Gontran                  |
| M 29 | Gwladys                  |
| M 30 | Amédée                   |
| J 31 | Benjamin                 |



| AVRIL |                           |
|-------|---------------------------|
| V 1   | Hugues ♂                  |
| S 2   | Sandrine                  |
| D 3   | Richard                   |
| L 4   | Isidore                   |
| M 5   | Irène                     |
| M 6   | Marcellin                 |
| J 7   | J.-B. de la Salle         |
| V 8   | Julie                     |
| S 9   | Gautier ♀                 |
| D 10  | Fulbert                   |
| L 11  | Stanislas                 |
| M 12  | Jules                     |
| M 13  | Ida                       |
| J 14  | Maxime                    |
| V 15  | Paterne                   |
| S 16  | Benoît-Joseph ♂           |
| D 17  | Pâques / Anicet           |
| L 18  | Lundi de Pâques / Parfait |
| M 19  | Emma                      |
| M 20  | Odette                    |
| J 21  | Anselme                   |
| V 22  | Alexandre                 |
| S 23  | Georges ♂                 |
| D 24  | Fidèle                    |
| L 25  | Jour du souvenir / Marc   |
| M 26  | Alida                     |
| M 27  | Zita                      |
| J 28  | Valérie                   |
| V 29  | Catherine de Sienne       |
| S 30  | Robert ♂                  |

| MAI  |                         |
|------|-------------------------|
| D 1  | Fête du travail         |
| L 2  | Boris                   |
| M 3  | Jacques / Philippe      |
| M 4  | Sylvain                 |
| J 5  | Judith                  |
| V 6  | Prudence                |
| S 7  | Gisèle                  |
| D 8  | Armistice 1945          |
| L 9  | Pacôme ♀                |
| M 10 | Solange                 |
| M 11 | Estelle                 |
| J 12 | Jeanne d'Arc            |
| V 13 | Rolande                 |
| S 14 | Matthias                |
| D 15 | Denise                  |
| L 16 | Honoré ♂                |
| M 17 | Pascal                  |
| M 18 | Éric                    |
| J 19 | Yves                    |
| V 20 | Bernardin               |
| S 21 | Constantin              |
| D 22 | Emile ♂                 |
| L 23 | Didier                  |
| M 24 | Donatien                |
| M 25 | Sophie                  |
| J 26 | Ascension / Bérenger    |
| V 27 | Augustin                |
| S 28 | Germain                 |
| D 29 | Fêtes des mères / Aymar |
| L 30 | Ferdinand ♂             |
| M 31 | Visitation              |

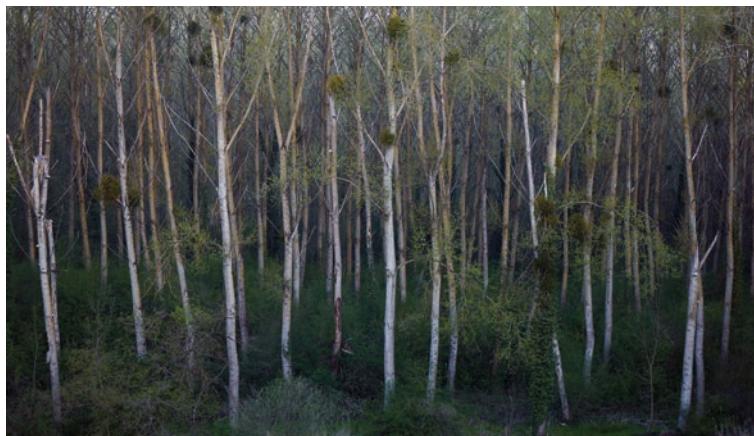
| JUIN |                              |
|------|------------------------------|
| M 1  | Justin                       |
| J 2  | Blandine                     |
| V 3  | Kévin                        |
| S 4  | Clotilde                     |
| D 5  | Pentecôte / Igor             |
| L 6  | Lundi de Pentecôte / Norbert |
| M 7  | Gilbert ♀                    |
| M 8  | Médard                       |
| J 9  | Diane                        |
| V 10 | Landry                       |
| S 11 | Barnabé                      |
| D 12 | Guy                          |
| L 13 | Antoine de P.                |
| M 14 | Elisée ♂                     |
| M 15 | Germaine                     |
| J 16 | J.-F. Régis                  |
| V 17 | Hervé                        |
| S 18 | Léonie                       |
| D 19 | Fête des pères / Romuald     |
| L 20 | Silvère                      |
| M 21 | Été / Fête de la Musique ♂   |
| M 22 | Alban                        |
| J 23 | Audrey                       |
| V 24 | Jean le Baptiste             |
| S 25 | Prosper                      |
| D 26 | Anthelme                     |
| L 27 | Fernand                      |
| M 28 | Irénée                       |
| M 29 | Pierre / Paul ♂              |
| J 30 | Martial                      |



| JUILLET |                 |
|---------|-----------------|
| V 1     | Thierry         |
| S 2     | Martinien       |
| D 3     | Thomas          |
| L 4     | Florent         |
| M 5     | Antoine         |
| M 6     | Mariette        |
| J 7     | Raoul ♂         |
| V 8     | Thibaut         |
| S 9     | Amandine        |
| D 10    | Ulrich          |
| L 11    | Benoît          |
| M 12    | Olivier         |
| M 13    | Henri / Joël ♂  |
| J 14    | Fête Nationale  |
| V 15    | Donald          |
| S 16    | N.-D. Mt Carmel |
| D 17    | Charlotte       |
| L 18    | Frédéric        |
| M 19    | Arsène          |
| M 20    | Marina ♀        |
| J 21    | Victor          |
| V 22    | Marie-Madeleine |
| S 23    | Brighte         |
| D 24    | Christine       |
| L 25    | Jacques         |
| M 26    | Anne, Joachim   |
| M 27    | Nathalie        |
| J 28    | Samson ♂        |
| V 29    | Marthe          |
| S 30    | Juliette        |
| D 31    | Ignace de L.    |

| AOÛT |                  |
|------|------------------|
| L 1  | Alphonse         |
| M 2  | Julien / Eymard  |
| M 3  | Lydie            |
| J 4  | J.-Marie Vianney |
| V 5  | Abel ♂           |
| S 6  | Transfiguration  |
| D 7  | Gaëtan           |
| L 8  | Dominique        |
| M 9  | Amour            |
| M 10 | Laurent          |
| J 11 | Claire           |
| V 12 | Clarisse ♀       |
| S 13 | Hippolyte        |
| D 14 | Évarard          |
| L 15 | Assomption       |
| M 16 | Armel            |
| M 17 | Hyacinthe        |
| J 18 | Hélène           |
| V 19 | Jean-Eudes ♂     |
| S 20 | Bernard          |
| D 21 | Christophe       |
| L 22 | Fabrice          |
| M 23 | Rose de Lima     |
| M 24 | Barthélémy       |
| J 25 | Louis            |
| V 26 | Natacha          |
| S 27 | Monique ♂        |
| D 28 | Augustin         |
| L 29 | Sabine           |
| M 30 | Fiacre           |
| M 31 | Aristide         |

| SEPTEMBRE |                     |
|-----------|---------------------|
| J 1       | Gilles              |
| V 2       | Ingrid              |
| S 3       | Grégoire ♂          |
| D 4       | Rosalie             |
| L 5       | Raïssa              |
| M 6       | Bertrand            |
| M 7       | Reine               |
| J 8       | Nativité de N.-Dame |
| V 9       | Alain               |
| S 10      | Inès ♂              |
| D 11      | Adélaïde            |
| L 12      | Apollinaire         |
| M 13      | Aimé                |
| M 14      | Croix Glorieuse     |
| J 15      | Roland              |
| V 16      | Edith               |
| S 17      | Renaud ♂            |
| D 18      | Nadège              |
| L 19      | Émilie              |
| M 20      | Davy                |
| M 21      | Matthieu            |
| J 22      | Automne / Maurice   |
| V 23      | Constant            |
| S 24      | Thécle              |
| D 25      | Hermann ♂           |
| L 26      | Côme / Damien       |
| M 27      | Vincent de Paul     |
| M 28      | Venceslas           |
| J 29      | Michel              |
| V 30      | Jérôme              |



| OCTOBRE |                     |
|---------|---------------------|
| S 1     | Thérèse E.-J.       |
| D 2     | Léger               |
| L 3     | Gérard ♂            |
| M 4     | François d'Assise   |
| M 5     | Fleur               |
| J 6     | Bruno               |
| V 7     | Serge               |
| S 8     | Pélagie             |
| D 9     | Denis ♂             |
| L 10    | Ghislain            |
| M 11    | Firmin              |
| M 12    | Wilfried            |
| J 13    | Géraud              |
| V 14    | Juste               |
| S 15    | Thérèse d'Avila     |
| D 16    | Edwige              |
| L 17    | Baudouin ♂          |
| M 18    | Luc / Lucas         |
| M 19    | René                |
| J 20    | Adeline             |
| V 21    | Céline              |
| S 22    | Élodie              |
| D 23    | Jean de Capistran   |
| L 24    | Florentin           |
| M 25    | Crépin ♂            |
| M 26    | Dimitri             |
| J 27    | Émeline             |
| V 28    | Simon / Jude        |
| S 29    | Narcisse            |
| D 30    | Bienvenue           |
| L 31    | Quentin / Halloween |

| NOVEMBRE |                               |
|----------|-------------------------------|
| M 1      | Toussaint ♂                   |
| M 2      | Défunts                       |
| J 3      | Hubert                        |
| V 4      | Charles Borromée              |
| S 5      | Sylvie                        |
| D 6      | Berthille                     |
| L 7      | Carine                        |
| M 8      | Geoffroy ♂                    |
| M 9      | Théodore                      |
| J 10     | léon                          |
| V 11     | Armistice 1918                |
| S 12     | Christian                     |
| D 13     | Brice                         |
| L 14     | Sidoine                       |
| M 15     | Albert                        |
| M 16     | Marguerite ♂                  |
| J 17     | Elisabeth                     |
| V 18     | Aude                          |
| S 19     | Tanguy                        |
| D 20     | Edmond                        |
| L 21     | Présent de Marie / Christ Roi |
| M 22     | Cécile                        |
| M 23     | Clément ♂                     |
| J 24     | Flora                         |
| V 25     | Catherine                     |
| S 26     | Delphine                      |
| D 27     | Séverin                       |
| L 28     | Avent / Jacq. de la M.        |
| M 29     | Saturnin                      |
| M 30     | André ♂                       |

| DÉCEMBRE |                          |
|----------|--------------------------|
| J 1      | Florence                 |
| V 2      | Viviane                  |
| S 3      | François-Xavier          |
| D 4      | Barbara                  |
| L 5      | Gérald                   |
| M 6      | Nicolas                  |
| M 7      | Ambroise                 |
| J 8      | Immac. Conception ♂      |
| V 9      | Pierre Fourier           |
| S 10     | Romaric                  |
| D 11     | Daniel                   |
| L 12     | Jean Fr. de C. / Chantal |
| M 13     | Lucie                    |
| M 14     | Odile                    |
| J 15     | Non                      |
| V 16     | Alice ♂                  |
| S 17     | Gaël                     |
| D 18     | Gatien                   |
| L 19     | Urbain                   |
| M 20     | Abraham / Théophile      |
| M 21     | Hiver / Pierre Can.      |
| J 22     | Fr. Xavérie              |
| V 23     | Armand ♂                 |
| S 24     | Adèle                    |
| D 25     | Noël                     |
| L 26     | Étienne                  |
| M 27     | Jean Apôtre / Yvan       |
| M 28     | Innocents                |
| J 29     | David                    |
| V 30     | Roger ♂                  |
| S 31     | Saint Sylvestre          |



Sargé sur Braye



# BESOIN D'UN RENDEZ-VOUS ?

## À Sargé-sur-Braye

### Infirmières

COLLIGNON, GAUTIER et BION ..... 02 54 72 73 13

## À Mondoubleau

### Médecins

Dr BENOISTE ..... 02 54 80 88 44  
Dr BORONAT-HIDALGO ..... 02 54 72 21 39  
Dr TEIXIDO-ALONSO ..... 02 54 72 21 39  
Dr MOLUSSON ..... 06 66 49 84 29

### Sophrologue

Élise CANARD ..... 07 84 92 28 64

### Infirmiers

Cabinet infirmier ..... 02 54 80 82 47

### Pharmacies

Pharmacie Centrale ..... 02 54 80 90 43

### Ambulances

Ambulances MONGÉ (Jussieu Secours) ..... 02 54 80 80 00  
Taxi/transport de malades assis LEROY ..... 02 54 80 73 58

### Divers

### Vétérinaires

Clinique vétérinaire des Grands Champs ..... 02 54 80 70 15

### Pompes Funèbres

BROKA ..... 02 54 80 75 76  
GOUZENES ..... 02 54 23 90 16

### Dentistes

TUCU et VARESCU ..... 02 54 80 72 43

### Kinésithérapeute

M. HIVERT ..... 02 54 80 79 22

### Pédicure - Podologue

M. GUTTON ..... 02 54 77 08 96

### Réflexologues

M<sup>me</sup> PAULEAU ..... 06 82 70 44 29

M<sup>me</sup> BATAILLE-LEJEUNE ..... 06 86 51 26 33

### Ostéopathes

M. HIVERT ..... 02 54 80 79 22

M<sup>me</sup> SAROUL ..... 06 62 11 91 52

### Psychologues

M<sup>me</sup> MANSION ..... 06 81 20 66 01

M<sup>me</sup> LE GARFF ..... 06 76 70 62 16

### PMI : Consultations nourrissons

Dr TOURAIN ..... 02 54 73 43 43

(1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois sur rendez-vous le matin)

### Hypnothérapeute

VERNIER Fabrice ..... 06 42 38 65 98

BOURDIN Sandrine ..... 06 79 15 19 01

### Maison des services ADMR

SIAD (Soins Infirmiers A Domicile) ..... 02 54 89 13 21

Portage des repas ..... 02 54 89 13 25

Vie quotidienne ..... 02 54 89 13 20

### Divers : à la Maison Médicale de Mondoubleau

### APSMT : Médecine du Travail ..... 02 54 52 77 81

(lundi et jeudi sur rendez-vous)

### MSA : Médecine du Travail ..... 02 54 44 88 30

(vendredi sur rendez-vous)

# NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ..... **18**

Samu ..... **15**

Gendarmerie ..... **17**

Gendarmerie Mondoubleau ..... **02 54 89 17 00**

Enfance maltraitée ..... **119**

Accueil sans Abri ..... **115**

Violences Conjugales ..... **3919**

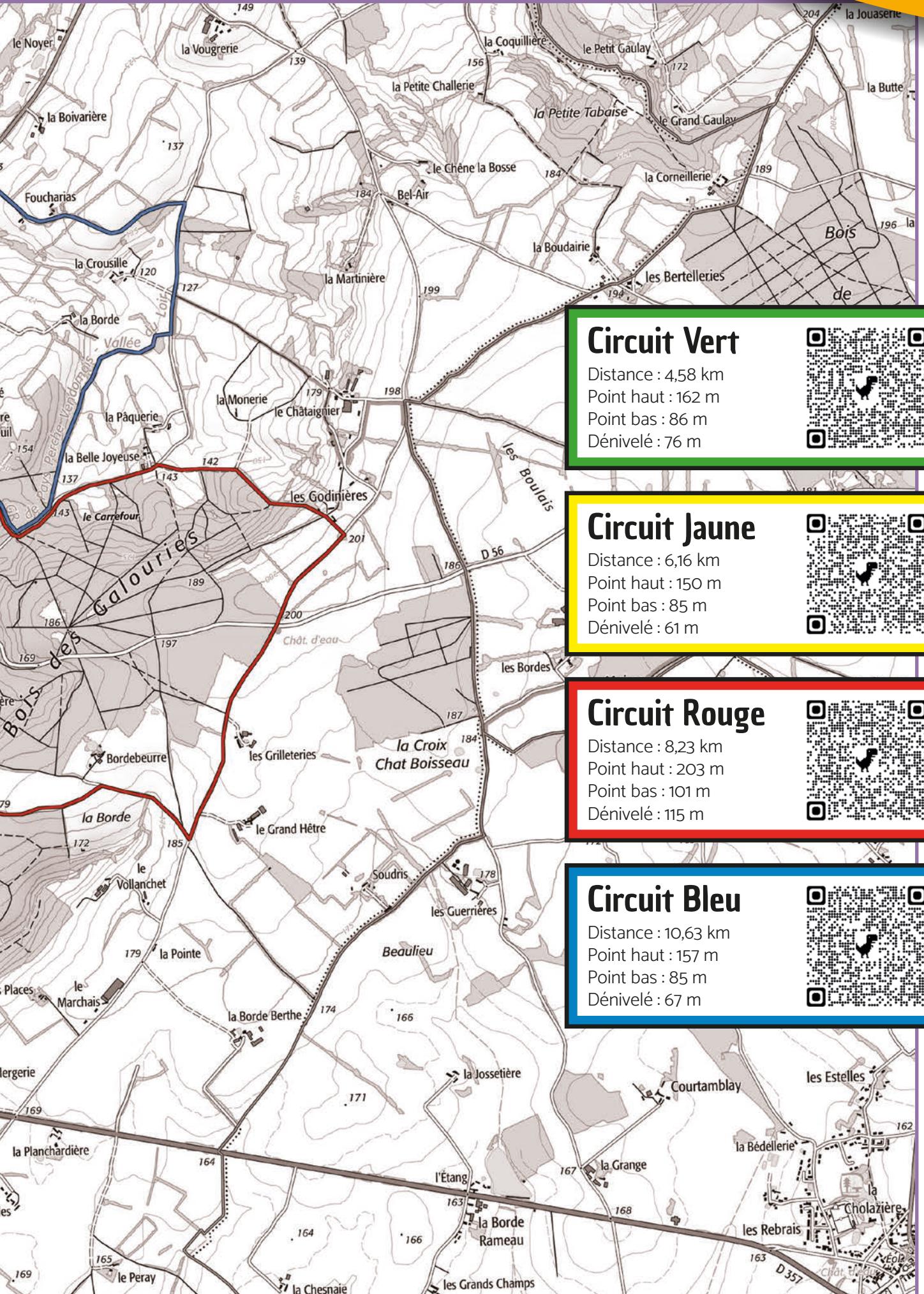
N° d'urgence Europe ..... **112**

Hôpital de Vendôme ..... **02 54 23 33 33**

Clinique du Saint Cœur ..... **08 26 39 99 32**

Hôpital de Saint Calais ..... **02 43 63 64 65**

Centre Anti Poisons ..... **02 41 48 21 21**



# LES COMMERCANTS ET SERVICES

## Liste des commerçants – artisans et entreprises

### ■ Commerçants

**Madame BESSÉ Virginie**

Salon de coiffure

1 bis rue Camille Pasquier

02 54 72 92 47

**David BOURREAU**

Boucherie – Charcuterie

Devant l'Église,

le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30

**David GAUTIER**

**Poissonnerie**

Devant l'Église,

le mardi de 11 h 30 à 13 h

**Françoise et Guillaume VEILLON**

Épicerie Le Jacquemart 2

23 rue Roger Reboussin

02 54 72 77 81

**Isabelle et Christophe COSTE**

Boulangerie

Les Co'pains de la Grenne

24 rue Roger Reboussin

02 54 72 97 03

**Madame RIOS Dolline**

Institut de beauté

7 rue André du Vigneau

06 66 35 26 87

### ■ Artisans

**Monsieur COUCHOT Fabien**

Travaux de bâtiment

4 impasse de l'Éguillé

02 54 72 77 57

**Monsieur HERVET Jean-Pierre**

Peinture

Crouteau

06 12 20 30 04

**MTPR – Monsieur MAIRET Romain**

Travaux publics – Recyclage

La Caleurie

06 89 75 33 89

**Rémi TESSIER**

Électricité – Plomberie – Chauffage

1 allée des Ruches

06 18 17 35 06

### ■ Entreprises

**Tente Event Corvasier**

Location de barnums, tentes, chapiteaux

ZI Les Collines du Perche

Avenue de la Gare

02 54 23 44 44

**PELOSI**

**Chaudronnerie**

Avenue de la Gare

02 54 80 73 34

**REI**

**Recyclage – Emballage Industriel**

Monplaisir

02 54 72 78 78

**STEEL et BOIS**

Fabrication d'équipement en acier et bois

Avenue de la Gare

02 54 72 78 78 ou 02 54 80 73 34

### ■ Hôtel - Restaurant - Bar - Tabac

**Le Refuge de la Braye**

Bar – Tabac – Presse

3, rue Camille Pasquier

02 18 88 99 04

**La Friterie**

changement de propriétaire

D357 - Le Poirier

Téléphone en cours d'attribution

### ■ Loisirs

**Vacances Far West**

Centre de vacances enfants

Le Pavillon

02 54 72 99 07

**Stand de tir de Ball Trap**

Soudris

02 54 72 73 33

### ■ Vente directe producteur

**Ferme des Érusées**

Vente de yaourts et de viande de veau

Borde Berthe

02 54 72 72 02

**BRIANT Jean-François**

Apiculteur

La Vallée

Email : briant\_jf@hotmail.com

**Emile AUTÉ**

Vente de thé

Monplaisir

### ■ Soins Infirmiers

**COLLIGNON, GAUTIER et BION**

Infirmières

02 54 72 73 13

### ■ Autres

**Séverine PRINGAULT**

**Réalité Chien**

Éducatrice canin comportementaliste

06 61 57 53 46

**Gîte Odeau**

2, rue Claude Odeau

07 80 50 56 76

**La Bénardière**

Chambres d'Hôtes

Lieu-dit La Bénardière

02 54 72 95 02

**EARL des Ganeries Jeulin**

Chambres d'Hôtes

Lieu-dit Les Ganeries

02 54 72 78 44

## LES SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de votre commune vous présentent leurs vœux 2022



## LA GENDARMERIE

Groupement de Gendarmerie du Loir et Cher

**Brigades de gendarmerie de  
PEZOU / MOUDOUBLEAU / DROUE**



Suivez nous sur l'application

 **PANNEAUPOCKET**  
Informé et Alerte les habitants

« Gendarmerie COB de Pezou »

 EXPLORE IT ON  
**AppGallery**

 Disponible sur  
**Google play**

 Disponible sur  
**App Store**

# La guerre 1870-71 à Sargé

Suite à un incident diplomatique provoqué par Bismarck (dépêche d'Ems), la France déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. Le jeu des alliances d'Outre-Rhin fait qu'elle se trouve face aux troupes de l'ensemble de la Confédération Germanique.

En France, l'Armée de terre est organisée avec :

- une Armée d'active, composée d'officiers et sous officiers de métier avec des soldats mobilisés suite à tirage au sort, le service militaire est de cinq ans ; les hommes sont convenablement instruits, équipés et armés, même si à la mobilisation il y a un certain flottement dans l'organisation des unités sur le terrain ;
- une Garde Nationale Mobile, organisation chargée de suppléer l'Armée d'active en cas de conflit et qui doit lui servir de réserve instruite. La mobilisation de la Garde Nationale Mobile est décidée le 17 juillet 1870, mais les troupes ne sont pas instruites, l'équipement est disparate et l'armement fait souvent défaut au début du conflit ;
- une Garde Nationale Mobilisée, sorte de réserve sédentaire de seconde ligne regroupant tous les français de 21 à 40 ans, non mariés ou veufs sans enfants ; ils ne sont pas équipés et mal armés.

À la différence des Allemands, les soldats français portent sur le dos un sac de trente kilos avec vivres, munitions, couverture, toile de tente, gamelles et une partie de la dotation collective (outils, marmites, etc). Ce qui fait que la population n'a en principe pas à souffrir de la présence des troupes françaises.

À Sargé, comme dans toutes la France des élections municipales ont lieu le 7 août 1870. Le nouveau conseil municipal est installé le 18 du même mois, il réunit messieurs :

Pierre Aubert  
Jean-Baptiste Lecerf  
Henri Pichot  
Louis Briant  
Rouzé Bigot  
Auguste Désœuvre  
Thomas Janvier  
Charles de Waresquel  
Jean Pichot  
Travers Moreau  
Léger Moreau  
Florent Cordeau  
René de Montmarin  
Allain Guillier  
Dohin Hallier

Le sieur Couturier n'étant pas présent a fait savoir qu'il ne désirait pas faire partie de l'assemblée.

À la suite de quoi les conseillers ont prêté serment (de fidélité à l'empereur) et ont signé le procès verbal à l'exception de l'un d'entre eux qui a déclaré ne pas savoir signer.

Le 28 août 1870, nouvelle séance du conseil municipal avec installation du maire : Pierre Aubert (nommé par le préfet) et désignation d'une commission de huit membres chargée de former le conseil de recensement de la Garde Nationale Sédentaire.

Entre temps, les troupes allemandes ont envahi l'est de la France et battu les troupes françaises. L'empereur a été capturé à Sedan et la place forte de Metz est assiégée.

Napoléon III est contraint d'abdiquer et la république est proclamée le 4 septembre.

Suite aux instructions du nouveau préfet le conseil municipal de Sargé se réunit le 28 septembre. Il doit désigner parmi ses membres un nouveau maire. À l'unanimité, l'ancien maire Pierre Aubert est reconduit dans ses fonctions.

Le 8 novembre 1870, le maire et l'adjoint Jean-Baptiste Lecerf démissionnent.

Aucun conseiller municipal n'acceptant de se charger de ces fonctions. Le conseil municipal prie le préfet de nommer une commission administrative pour gérer la commune.

Au cours de la séance du 16 novembre, le conseil municipal et les personnes les plus imposées de la commune prennent connaissance d'un courrier de M. le préfet qui met à la charge de la commune de Sargé la somme de 9 457,67 francs pour l'équipement et l'armement de la Garde Nationale.

Le recouvrement de cette somme nécessitant une nouvelle contribution des habitants imposables, il est décidé de faire appel à un emprunt.

Au cours de la même séance la commission administrative désignée le 8 novembre est confirmée dans ses fonctions suite à l'accord du sous-préfet. Elle est composée de MM. de Waresquel, Désœuvre et Pichot.

L'Armée française de l'est n'existe plus et Paris assiégié capitule le 28 janvier 1871.

L'Armée de la Loire victorieuse à Coulmiers est battue à Loigny le 2 décembre et doit évacuer Orléans ; son chef le général Chanzy mène des combats retardataires le long de la Loire jusqu'à Blois, puis il se dirige vers Vendôme, Le Mans et Laval pour entraîner les Prussiens et les Bavarois loin de leurs bases. C'est là que le surprennent la trêve du 28 janvier et l'armistice du 14 mars, à la suite de quoi les militaires français des unités de Mobiles sont renvoyées dans leurs foyers.

Les Prussiens et leurs alliés occupent une grande partie du pays au nord de la Loire. Ils se comportent avec brutalité, à leur arrivée dans une ville ou un village, ils convoquent le maire et lui indiquent leurs exigences. La population doit répondre immédiatement aux réquisitions et fournir : des logements pour la troupe, des chambres pour les officiers, des écuries pour les chevaux, s'ajoutent à cela de la nourriture, du vin, du champagne, du cognac, des draps, des couvertures, des chemises, des cigares, des médicaments, du fourrage, de la paille, du bois pour le chauffage, des journées de corvées avec ou sans chevaux, etc.

Lorsque la troupe arrive quelque part, tout est prêt pour la recevoir.

En plus les communes sont lourdement taxées par des impôts qualifiés de « frais d'occupation » et malheur à celui qui résiste ou manque de zèle : les amendes affluent, les récalcitrants sont incarcérés ou pire encore exécutés sommairement, leurs maisons sont incendiées.

La barbarie de l'occupant n'a pas de limite, le pillage et les exactions sont de règle.

Le 30 avril 1871, de nouvelles élections désignent de nouveaux responsables à la tête des communes. Le 2 mai, ils sont installés dans leurs fonctions à Sargé, on y trouve messieurs :

Henry Pichot  
Auguste Désœuvre  
Rouzé Bigot  
Thomas Janvier  
Boulay Cordeau  
Quanton Briant  
Eugène Boucher  
Jean-Baptiste Lecerf  
Auguste Doussin  
Auguste Pichot  
Jean Guillier  
Travers Moreau  
Bonnefois Champeau  
Pierre Aubert  
Raoul de Montmarin

Suit l'élection du maire et c'est Raoul de Montmarin qui est chargé de cette fonction, tandis qu'Eugène Boucher est nommé adjoint.

La séance suivante se déroule le 9 juillet 1871.

Le conseil municipal et les personnes les plus imposées de la commune doivent chercher un moyen de trouver la somme de 7 000 francs pour régler la facture des marchandises réquisitionnées par les Allemands pendant l'occupation de la commune (viande, farine, pain, paille, foin, orge, avoine, luzerne).

Pour y répondre, l'assemblée décide plusieurs mesures :

- aliénation de l'excédent de budget de l'exercice précédent ;
- souscription à une rente départementale ;
- vente d'une coupe de bois et deux prés
- contracter un emprunt de 2 000 francs, qui sera remboursé par la perception d'une imposition extraordinaire pendant deux années à compter du 1er janvier 1872.

Le pays se remet difficilement du conflit.

Son territoire est amputé de l'Alsace-Lorraine.

Il doit payer une dette de cinq milliards de francs-or. Les Allemands occupent une partie du pays jusqu'en septembre 1873.

Jean-Marie HUON



Alphonse-Louis HUON (1846-1923).

Trisaïeur de Jean-Marie HUON.

Affecté au 33<sup>e</sup> régiment de mobiles de la garde nationale de la Sarthe.

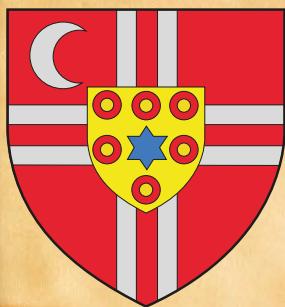
Son régiment a participé aux batailles de Coulmiers et Loigny.

Son parcours l'a probablement amené à passer par Sargé car c'est le chemin suivi par le 16<sup>e</sup> corps lors de la retraite stratégique de l'Armée de la Loire, de Blois au Mans en passant par Vendôme.

Lors de la réorganisation de l'Armée de Terre, Alphonse HUON est affecté au 27<sup>e</sup> régiment d'Infanterie territoriale à Mamers (Sarthe), à la caserne Gaulois (2<sup>e</sup> bataillon, 3<sup>e</sup> compagnie).

C'est au cours d'une période d'instruction du 9 au 21 mai 1879, qu'il a été pris le cliché ci-dessus.

# CONNAISSEZ-VOUS LE BLASON DE LA COMMUNE ?



*De gueules à une croix jumelée d'argent cantonnée en chef à dextre d'un croissant contournée du même; à l'écusson brochant d'or à six annelets de gueules, trois, deux, un, accompagnés en abîme d'une étoile à six raies d'azur.*

## Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

Ce langage étrange est de l'héraldique. L'héraldique est la discipline ayant pour objet la connaissance et l'étude des armoiries.

« Les armoiries sont soumises dans leur composition à des règles spéciales. Elles sont décrites suivant un ordre précis et des principes stricts qui sont ceux du blason. L'écu est le support des armoiries, qui peuvent exceptionnellement se réduire à lui seul. L'écu est considéré comme placé sur un buste humain ; la dextre apparaît à gauche de celui qui le regarde, la senestre à sa droite. Il est teinté d'émaux divisés en couleurs (gueules pour le rouge, azur le bleu, sable le noir, sinople le vert, pourpre le violet), en métaux (or et argent) et en fourrures (dessins conventionnels pour l'hermine et pour le vair). Le champ est la surface de l'écu sur laquelle sont représentées les figures (pièces, meubles, partitions). L'écu est généralement accompagné d'ornements extérieurs (timbres, décorations, colliers d'ordre, devises).

L'apparition des armoiries en Occident au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, est liée à l'évolution des combattants. Ceux-ci, rendus méconnaissables sous leur équipement, avaient pris l'habitude de faire peindre sur leur bouclier des figures – animales, végétales, géométriques – servant à les identifier au cœur de la mêlée.

D'abord individuelles et réservées aux seuls chevaliers, les armoiries devinrent progressivement héréditaires. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, leur emploi s'étendit aux femmes, aux ecclésiastiques, aux « bourgeois » et aux artisans et paysans ; enfin, par la suite, aux communautés civiles et religieuses et aux institutions.

Utile pour l'historien et l'archéologue dans la mesure où elle permet de dater ou de connaître l'appartenance de tout objet ou de tout monument orné d'un blason, voire de distinguer deux familles homonymes, l'héraldique forme en elle-même un art par l'extrême richesse de son écriture et de sa symbolique ». (source : [larousse.fr](http://larousse.fr)).

**Explication du contenu de notre blason :** De gueules (sur fond rouge, typique du Perche) à une croix jumelée d'argent (la double croix représente les églises Saint Martin et Saint Cyr) cantonnée en chef (en haut) à dextre (à droite, sachant qu'on visionne le blason comme si nous étions le porteur d'un bouclier sur lequel il serait apposé) d'un croissant contournée du même (le croissant argenté et retourné, sont les armes du prieuré, sachant qu'en héraldique la position naturelle du croissant est pointes en bas) ; à l'écusson brochant d'or à six annelets de gueules, trois, deux, un, accompagnés en abîme d'une étoile à six raies d'azur (il s'agit ici, au milieu du blason de la commune, du blason de la famille Illiers des Radrets qui possédait le château des Radrets situé sur le territoire de la commune).

## D'où vient-il ? Du Moyen Âge ?

Et bien non ! C'est en 1989 que Jean-Jacques Silly, résident depuis 30 ans dans la Commune, passionné d'histoire et artiste amateur confirmé, s'est intéressé à l'héraldique. C'est tout naturellement qu'il s'est rapidement penché sur le sujet du blason de la commune. Une fois ses recherches et sa création finalisée, il a consulté un spécialiste reconnu, Jean-Paul Fernon qui se trouvait exercer à Montoire sur le Loir à cette période. Impressionné par son travail, Jean-Paul Fernon a immédiatement embarqué Jean-Jacques Silly dans un projet d'envergure : retrouver, restaurer ou créer, dans certains cas, les blasons de toutes les communes du Loir et Cher !

Le projet s'est achevé en 1994, après plusieurs dizaines de blasons, validés et enregistrés auprès de la Maintenance Héraldique de France et publiés dans 2 recueils.

# ENQUÊTE DE SATISFACTION 2021 : LE BILAN !

L'an dernier dans ce même bulletin nous vous adressions une enquête de satisfaction. Un an après, voici la compilation de vos réponses.

|   |  |
|---|--|
| BULLETIN MUNICIPAL ET LETTRE D'INFORMATION  | <b>94% de satisfaction.</b>  |
| SE DÉPLACER À SARGÉ   | 68,4% trouvent qu'il est facile de se déplacer à Sargé, 78,9% privilégient leur véhicule personnel plutôt que les transports en commun.  |
| LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DE LA COMMUNE   | 52,6% pensent qu'elles sont suffisantes.   |
| LES PROPOSITIONS D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE   | Club informatique / Témoignages métiers / Espace de convivialité connecté.   |
| LES MANIFESTATIONS SPORTIVES  | 68,4% satisfont des manifestations sportives et culturelles.   |
| LES ÉQUIPEMENTS QUI MANQUENT SUR LA COMMUNE   | Équipements jeunesse / Boîte à livres / Gymnase.   |
| LES INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS MODES ET LIEUX DE RECYCLAGES POSSIBLES DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE | 84,2% suffisamment informés des modes et lieux de recyclage.   |
| LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE   | 63,1% satisfont de la propreté de la commune.  |
| ACTIONS POUR AMÉLIORER LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE  | Goudronner, désherber, balayer les trottoirs / Tondre plus souvent et moins ras / Organiser un ramassage participatif des déchets.   |
| LE NOMBRE DE PRATICIENS DE SANTÉ DANS NOTRE COMMUNE ET NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE                    | 78,9% insatisfont de l'offre de santé. Les principaux manques sont : généralistes, pédiatres, psychologue, kiné et pharmaciens.  |
| ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES   | Club 3 <sup>ème</sup> âge / Animations liées à l'histoire de la commune / Développer l'entraide (accompagnement, covoiturage, visites à domicile).   |
| ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR FAVORISER LES RELATIONS ENTRE GÉNÉRATIONS                              | Échanges ludiques avec l'école / Événements festifs intergénérationnels / Organiser des lectures à voix haute.   |
| SECTEURS À ENCOURAGER EN PRIORITÉ SUR LA COMMUNE  | Commerces / Services à la personne / Tourisme / Agriculture / Industrie / Favoriser les circuits courts et l'innovation  |
| ACTIONS POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU VILLAGE   | Axer les efforts de développement et communiquer sur le tourisme vert.   |
| ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE  | À 78,9% la tranquilité et sécurité / Pour plus de 57% d'entre vous : les déplacements (vélo, piétons, voiture, bus...), le patrimoine architectural et historique, le logement / Pour 52,5% l'environnement. |
| AXES PRIORITAIRES À TRAITER SUR LA COMMUNE  | Entretien voirie / Tourisme vert et culturel / Développement digital et économique / Développer les échanges entre les habitants.  |
| LES AMÉNAGEMENTS EN BOIS FAITS PAR LA COMMUNE   | 80% d'entre-vous en sont satisfaits.   |
| AIMER VIVRE À SARGÉ   | 81% d'entre-vous déclarent aimer vivre à Sargé / Vous plébiscitez le calme, l'attractivité des paysages naturels, le patrimoine, la proximité des commerces et la présence d'une école communale.            |
| VISION DE SARGÉ DANS 20 ANS   | Vous rêvez d'un village attractif et dynamique mais calme et intergénérationnel  |

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette enquête. Vous ne vous sentez pas représenté ? Vous ne partagez pas cette vision ? Exprimez-vous en répondant à cette enquête toujours disponible en scannant ce QR code :



# L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

## Année scolaire 2020-2021

Projets littéraires, sportifs, culturels et scientifiques ont animé cette année scolaire.



Graine de lecteurs avec visite de l'auteure et illustratrice Lucie Phann.



Projet « Envol » pour les GS/CP et CE1/CE2 et accueil de l'illustrateur Lucien.



1, 2, 3 USEP maternelle pour les classes de PS/MS et GS/CP.

Un rapprochement pédagogique s'est fait avec l'école de Cormenon.

Ainsi nous comptons sur le site de Sargé-sur-Braye 71 élèves répartis ainsi : 17 élèves de PS/MS, 20 élèves de GS/CP, 19 élèves de CP/CE1 et 15 élèves de CE2.

Les élèves des deux sites vont pouvoir participer à de beaux projets pédagogiques préparés par les équipes enseignantes tels que classe de mer de 5 jours pour les CE2, CM1 et CM2 et une semaine autour du cirque avec préparation d'un spectacle sous chapiteau pour les PS, MS, GS, CP et CE1.



Préparation des ruches dans le cadre du programme « Miel et polliniseurs »

À très vite lors de nos futures manifestations pour nous aider à financer ces projets pour les élèves : ventes de gâteaux, de chocolats, de brioches et la fête des écoles le samedi 18 juin 2022 à Sargé-sur-Braye.

## LE SICEPP

Le Syndicat intercommunal des circuits équestres et pédestres du Perche, le SICEPP, qui réunit maintenant 15 communes\* (il vient d'intégrer Boursay), mène une politique résolue d'extension et de communication.

En effet, une convention a été signée récemment entre la Fédération française de cyclotourisme, FFCF, et le SICEPP, pour officialiser la création d'une « base VTT » sur notre territoire ; son « cœur » est situé au stade de Souday. Dans une première tranche, cette base est constituée de 11 boucles repérables par un balisage qui comporte le numéro de la boucle (de 0 à 10) et une couleur (vert, bleu, rouge, noire) indiquant le niveau croissant de longueur et de difficulté. Une deuxième tranche va suivre dans les mois à venir.

Pour faire connaître l'ensemble de notre réseau « multimodal » destiné à la fois aux piétons, aux cyclistes, aux cavaliers et même aux attelages, tous nos circuits sont accessibles sur différents sites. Les promenades et randonnées, les PR, et les deux circuits de 40 km chacun sont visibles sur les sites de l'OT de Vendôme, de l'ADT 41 et de l'IGN



(«ignrando», avec possibilité d'y acquérir la trace GPX pour smartphone) et le site de l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher.

Pour l'équitation, les sites sont : « geocheval.com » et « equiliberte.org ». On trouve les boucles VTT sur le site de la FFCT : « veloenfrance.fr ».

Nos chemins de randonnée sont une des grandes richesses de notre territoire. Entre janvier et septembre 2021, le compteur installé sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Temple a dénombré 3 000 passages de randonneurs ! C'est dire que grâce au soin apporté à leur entretien par chaque commune concernée et grâce au travail de l'équipe de baliseurs officiels bénévoles, leur qualité est reconnue. Bien évidemment, l'originalité et la beauté de nos paysages percherons ne sont pas étrangères à ce succès. Sans compter les bienfaits pour le corps et l'esprit de chaque pratiquant de ces sports plongés dans une nature paisible et préservée !

\*Outre les territoires de la Communauté de communes des collines du Perche, le SICEPP inclut les communes de Bouffry, La Chapelle-Vicomtesse et Lunay.

# La journée des associations

Bonne ambiance, dynamisme et échanges sont les maîtres mots de cette première journée des associations qui s'est déroulée le 11 septembre 2021.

Quatorze associations étaient présentes pour vous présenter l'éventail de leurs activités.

Nous avons pu assister à différentes démonstrations de football, de danse country, de west coast swing et de chant. On pouvait également se divertir en jouant aux cartes.

L'objectif pour l'année prochaine est d'inviter également des associations aux alentours et d'accueillir plus de public. C'est pour cela que nous vous donnons rendez vous le samedi 10 septembre 2022 pour la seconde édition.

VENEZ NOMBREUX !!!



# Les Associations

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'A.P.E. organise différentes actions dont les bénéfices servent au financement de sorties scolaires et de projets pédagogiques. L'objectif est aussi d'informer et de créer du lien entre les familles autour de moments de convivialité.



Jessica Haelewyn  
 06 63 35 59 19  
ape.sarge@free.fr

## LE PIXEL CLUB PERCHERON

Le club Pixel Percheron s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux experts qui souhaitent se perfectionner.

Différents sujets sont abordés lors des réunions bimonthuelles, elles portent sur la pratique de la photo, l'analyse et la critique des images, le tout dans un esprit convivial et amical.

Réunion à 18h en salle à Sargé sur braye ou en extérieur pour la pratique abordant des thèmes spécifiques.

02 54 80 95 63  
 pixelpercheron@orange.fr  
Cotisation : 1€



## A.S. SARGÉ MONDOBLEAU CORMENON



Nous entamons cette nouvelle saison 2021-2022 avec des joueurs dans chaque catégorie (U7 à Séniors) et en ayant obtenu le label ESPOIR pour notre école de football et le label BRONZE pour notre école de football Féminines.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir plus de renseignements, concernant nos horaires d'entraînements, vous pouvez contacter Julien Dorison .

*Le bureau de l'A.S.S.M.C*

Julien Dorison  
06 77 23 41 82

## L'AMICALE DE LA SAINT-SÉBASTIEN

En raison de la crise sanitaire, l'association a décidé d'annuler cette journée prévue en janvier 2022.

Espérons nous retrouver en 2023 !



# L'ASSOCIATION ATHÉNA

Ce fut une année riche en travaux, découvertes, recherches et prospections, notamment sur les chauves-souris pour ATHENA, Association pour le Territoire, les Hommes et la Nature !

Dans le cadre du Plan Départemental Chauves-souris du Conseil Départemental du Loir-et-Cher, nous avons en effet mené un vaste programme d'études de ces mam-



mifères. Nous nous sommes notamment concentré.es sur la recherche d'une colonie de mise bas.

L'association a réalisé des captures de Chauves-souris au nord du Loir-et-Cher sur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) : un Grand Murin a été capturé à cette occasion au Temple, dans l'ENS « Le Chemin du Vieux Bocage ». La recherche de la colonie nous a alors conduit dans le bourg de Sargé-sur-Braye ! Nous avons mené de nombreuses prospections et porte-à-porte auprès des habitantes pour trouver la colonie mais sans succès... Les recherches reprendront donc au printemps et en été 2022.



Si vous croisez un de ces animaux, si vous en hébergez ou pensez en avoir dans un hangar, un garage, un grenier, si vous en trouvez un blessé, n'hésitez pas à contacter l'association ATHENA.



Rousseau Paulette présidente, Oury Bernard secrétaire et Deniau Annick trésorière.

## LE CLUB DES AÎNÉS

L'amicale du 3<sup>ème</sup> âge de Sargé sur Braye se réunit tous les mardis avec une réunion à la salle du 3<sup>ème</sup> âge (ancienne mairie). Les jeux ont lieu tous les mardis de 14h à 18h avec collation vers 16 h. La cotisation est de 15 €.

Nous participons aux manifestations organisées par la Mairie (Forum des associations, Téléthon), à des voyages et des journées spectacle.

**Date du prochain voyage :**  
du 6 mai au 12 mai 2022, les 4 Pays.

Venez nous rejoindre !

Bonne année à tous

*Le comité d'organisation.*

## L'ASSOCIATION SARGÉ COUNTRY SUR BRAYE

Sargé Country sur Braye est une association de loi 1901 de danse country et de line dance.

Les cours se déroulent les mardis soir à la salle des fêtes de Sargé-sur-Braye : de 19h30 à 20h30 pour les débutants et de 20h45 à 21h45 pour les novices / intermédiaires. **Les 2 premiers cours sont gratuits.**



Le but de cette association est de faire partager la passion pour la danse country dans une ambiance conviviale et festive. Des soirées à thèmes sont proposées aux adhérents ainsi qu'un barbecue au printemps.

L'Association propose également des événements ouverts aux autres associations de danse country : un bal annuel en janvier, le Bal de la Soupe, initialement proposé par le Club des Dixies, un Festival tous les deux ans (en association avec Country Dance en Vendômois et Mustangs Dancers de Saint-Calais).

**Sylvie Pasquier** - Présidente  
06 83 11 27 42 - Facebook  
sargecountrysurbraye@gmail.com  
<https://sargecountrysurbraye.wixsite.com/scsb>

# 24<sup>ÈME</sup> RALLYE CŒUR DE FRANCE

**24 et 25 septembre 2021**

Pour cette nouvelle année le tracé de l'épreuve chronométrée était de 14.2km et s'est déroulé sur des routes inédites. Pour ce jour de course les conditions météo étaient bonnes avec un beau soleil. De nombreux spectateurs sont venus profiter du spectacle dans les zones publiques aménagées par l'équipe de bénévoles. Le meilleur des 115 pilotes engagés a réalisé un chrono de 7:18 min pour une moyenne de 117km/h sur les routes rapides de Sargé-sur-Braye, Corme non et Rahay.

La victoire est revenue au duo Yoann Bonato/Benjamin Boulloud devant Quentin Giordano/Kévin Parent. Cédric Robert/Mathieu Duval complètent le podium.

Pour cette année toutes les formules de promotion étaient présentes : coupe Clio, 208 rallye cup, l'Alpine Trophy, ainsi



© Bastien Roux

que le championnat de France junior ont fait le déplacement sur notre épreuve.

Nous tenons à remercier la trentaine de bénévoles sans qui cette épreuve ne pourrait avoir lieu ainsi que les riverains de la spéciale et les municipalités pour leur bon accueil lors de cette 24<sup>ème</sup> édition.

Rendez-vous est pris l'année prochaine le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour fêter la 25<sup>ème</sup> édition toujours en championnat de France 1<sup>ère</sup> division.

*Le comité d'organisation.*

## L'ASSOCIATION SARGÉ SPECTACLE

**L'association SARGÉ SPECTACLE s'installe à « la Grange du Poirier ».**

L'adresse « Lieu-dit Le poirier » devient le tiers-lieu culturel de Sargé-sur-Braye, pour se former dans le domaine du chant, de l'accordéon, du piano et de la danse (danse chorégraphie solo, danse de couple, et west-coast swing avec Mana Dance). Nous partageons notre passion entre abonnés dans un cadre propice à la concentration et la détente. Les cours, et les stages distillés tout au long de l'année se déroulent principalement à La Grange du Poirier de Sargé-sur-Braye mais aussi à la salle de la Poulinière et la salle Charlemagne de Savigny-sur-Braye, et à la salle des associations de Lancé (CAL). Les élèves qui le souhaitent participeront aux galas en avril 2022. L'association gère également la Compagnie des chœurs et des étoiles, troupe d'anciens élèves

chanteurs d'Estelle Laroche, qui à la demande se produit dans divers spectacles, soirées, première partie de théâtre. Cette année, l'association organise à nouveau son voyage

à la neige en complicité avec le Festival National d'Accordéon (hors abonnés). Une semaine de détente et de fête autour de la culture de l'accordéon pluriel. Belle année culturelle 2022 à tous, Françoise Dupiot, présidente de l'association.

Tout niveau, tout âge - Nombre d'Adhérents : 83

Belle année culturelle à tous.

*Françoise DUPIOT, Présidente*



Estelle Laroche

06 76 67 71 10

<https://lagrangedupoirier.wixsite.com/>

## LE CLUB DE PÉTANQUE

Le club de pétanque se fera un plaisir de vous accueillir dans la bonne humeur, convivialité tant sur le plan amical que sportif. Les entraînements sont les mardi et vendredi à partir de 14h au boulodrome situé auprès du camping.



Eric Aubry

06 49 60 50 17



## Calendrier 2022

Dates des événements de L'AAPPMA « La Gaule de Sargé/Braye » (tous ces événements auront lieu au plan d'eau).

- Le 22 janvier ..... Assemblée Générale
- Les 16, 17 et 18 avril ..... Opération truites de Pâques
- Le 1<sup>er</sup> mai ..... Concours de pêche et de pétanque avec restauration sur place
- Le 20 août ..... Concours de pêche avec restauration sur place.



## LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Suite à la pandémie de la covid 19, toutes les manifestations ont été annulées pour 2021.

### Dates à retenir pour 2022 :

- **3 avril** : brocante
- **1<sup>er</sup> mai** : randonnée pédestre
- **14 juillet** : fête nationale
- **11 septembre** : randonnée pédestre
- **18 décembre** : passage du père noël

Merci à tous en espérant se revoir bientôt.

*Bonne  
année !*



## L'INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (I.B.C.)

### De belles découvertes à Sargé-sur-Braye

Depuis le début d'année, l'association Perche Nature réalise un IBC (Inventaire de la Biodiversité Communale) sur la commune de Sargé-sur-Braye. Les inventaires naturalistes se finalisent actuellement et les premières analyses révèlent une commune à fort enjeux biodiversité. La commune était déjà bien connue par l'association mais ces inventaires plus poussés ont permis par exemple le recensement de 86 nouvelles espèces de plantes, 5 nouvelles espèces de mammifères dont 3 nouvelles espèces de chauves-souris, 6 nouvelles espèces d'orthoptères (criquets, grillons et sauterelles), 17 nouvelles espèces de papillons...

Parmi les belles découvertes sur le territoire communal, nous pouvons citer par exemple le Courlis cendré, la Cordulie à corps fin et la Decticelle corse.

Le Courlis cendré est reconnaissable à son long bec incurvé vers le bas. Un couple nicheur a été recensé sur la commune malheureusement la reproduction



Courlis cendré en vol

Decticelle corse,  
une nouvelle espèce  
pour la région



© Florian Laurenceau

n'a pas aboutie. L'espèce n'avait pas niché dans le Nord Loir-et-Cher depuis 1993. Ce fut une très belle surprise !

La Decticelle corse est une sauterelle, comme son nom l'indique, présente essentiellement en Corse. Cette découverte étonnante sur la commune, nous interroge sur sa provenance. Avec, au moins 8 individus, cette petite population constitue la première mention de l'espèce en région Centre Val-de-Loire.

En complément des inventaires naturalistes, plusieurs sorties grand public ont été proposées aux habitants. Des animations scolaires seront également réalisées. Une soirée de restitution sera proposée aux habitants qui le souhaitent afin de leur présenter les résultats complets de cette étude.

**Porteur de projet : la Commune**

**Réalisation : Perche Nature**

**Financement : le Département (subvention DADD)**

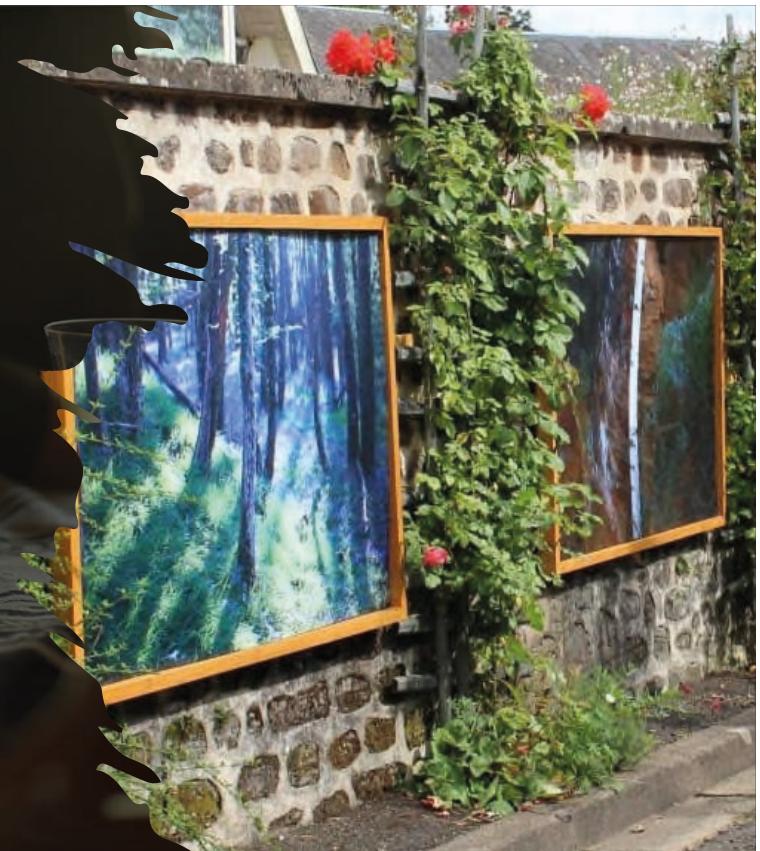
# LES PROMENADES PHOTOGRAPHIQUES

29 juillet 2021

## Journée Festive à Sargé-sur-Braye

Pour la nouvelle édition du festival des « Promenades photographiques », le photographe Eric Zéziola a posé ses valises sur notre commune.

Voyageur des villes et forêts du monde entier à la recherche de l'esprit des lieux, ses œuvres ont agrémenté notre commune cet été, du parc de la mairie, de l'église Saint-Martin, ainsi que dans les rues du village et la carrière de la Mutte. L'exposition organisée avec le concours d'Odile Andrieu, directrice des Promenades photographiques, a permis de montrer tout l'attrait touristique et l'originalité de la campagne des Collines du Perche. Le festival et le travail de l'artiste, ont été inaugurés en présence des élus locaux, Martine Rousseau maire de Sargé-sur-Braye, le sénateur Jean-Marie Janssens et Karine Gloanec-Maurin, présidente de notre Communauté de Communes et conseillère régionale. Cette inauguration s'est terminée par un concert de musique dans la carrière de la Mutte.



## LE CONCOURS PHOTO

**Concours Photos**

**Thème:** les Paysages de Sargé-Sur-Braye  
( Photo au format 20 x 25 cm, résolution 300dpi )

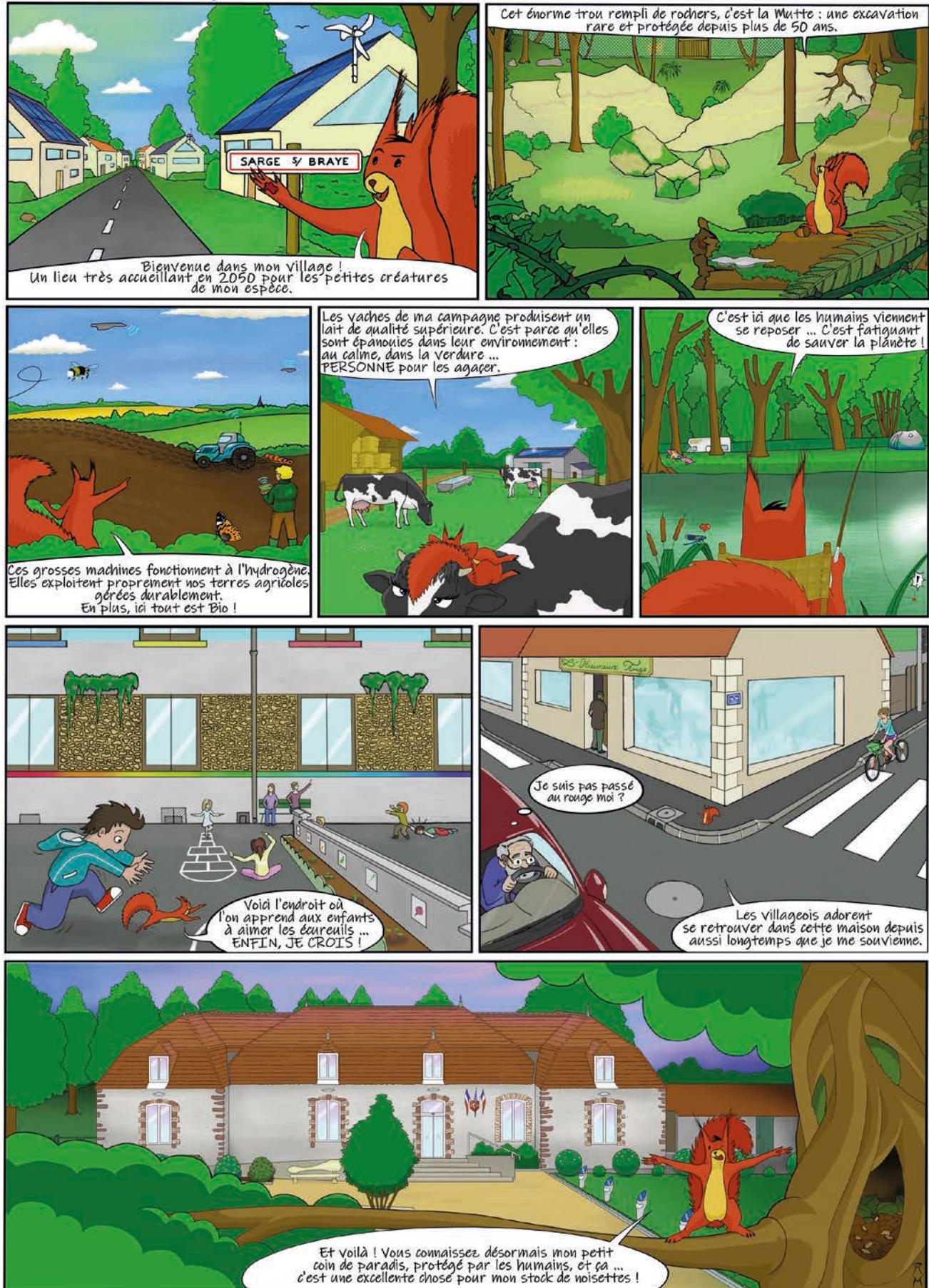
Envoyez vos photos avant le 01 octobre 2022  
par mail : [mairie.sarge@wanadoo.fr](mailto:mairie.sarge@wanadoo.fr)  
(Indiquez le lieu où la photo a été prise et vos coordonnées)

**Premier prix:** Publication sur la couverture du bulletin municipal 2023.

# LE RÉSULTAT DU CONCOURS DE BD

Félicitations à Romain MARÉCHAL, gagnant du concours BD 2021 !

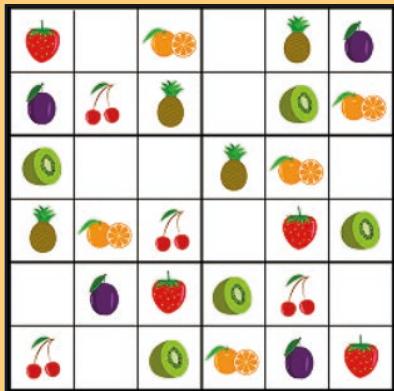
## Un Paisible Village





# Jeux en famille

## Sudoku des petits



## des moyens

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   | 7 | 6 | 5 |   |
| 3 | 6 | 7 | 5 | 2 | 9 | 4 | 1 |
| 5 | 9 | 1 | 6 | 4 | 7 | 2 |   |
|   | 4 | 5 |   | 6 | 8 | 7 | 3 |
| 6 | 7 |   | 3 | 1 | 4 | 2 | 9 |
|   | 3 | 2 | 7 | 8 |   |   | 6 |
| 1 | 9 |   | 5 | 6 | 3 |   | 8 |
| 2 |   | 8 |   |   | 5 | 1 |   |
| 8 | 5 | 3 | 2 | 7 | 1 | 9 | 4 |

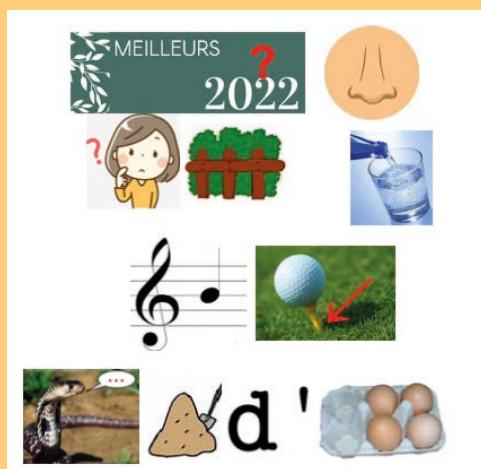
## et des grands

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 3 | 2 | 1 | 7 | 9 |   |
|   |   |   |   | 5 | 4 |   |   |
| 3 |   | 9 |   |   | 6 |   | 1 |
| 9 |   |   | 1 | 6 |   | 5 |   |
|   | 6 | 4 |   |   |   |   | 3 |
|   | 3 | 4 |   | 7 | 8 | 1 |   |
|   |   | 6 |   | 1 | 8 |   |   |
| 8 | 6 |   | 2 |   | 7 |   |   |
| 2 |   | 7 |   |   | 9 | 5 |   |

## Trouvez les 7 différences



## Rébus



## Aidez les élus à retrouver la mairie

